

Education nationale

3.270 écoles dotées de tablettes électroniques à l'échelle nationale

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7168 - LUNDI 28 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Après Oran, Constantine et Ouargla
**4ème rencontre régionale
des journalistes
aujourd'hui à Alger**

P03

Toutes les organisations humanitaires
tirent les sonnettes d'alarme

Nettoyage ethnique et famine à Ghaza



Lire en page 03

P07

ORAN

«Terrain Chabat» (Haï Sanaouer)
04 morts et 13 blessés dans un glissement de terrain

Salon Africain des Affaires «SADA»

**Une destination d'investissement
captivante pour l'Algérie**

Salon international du tourisme

Plus de 11.000 visiteurs professionnels



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@yahoofr

Loi électorale algérienne

L'ANIE lance le Prix du meilleur travail de recherche

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement du Prix du meilleur travail de recherche sur la loi électorale algérienne. Organisé en coordination avec les centres et établissements de recherche, ce concours est destiné aux chercheurs, aux universitaires et aux journalistes algériens de la presse écrite, précise le communiqué. Il

visé à "encourager la créativité en vue d'améliorer le niveau de la recherche scientifique et de promouvoir la production journalistique autour des élections et des thématiques connexes", selon la même source. Les personnes intéressées doivent envoyer leurs demandes de participation du 11 mai au 31 août 2025 via l'adresse électronique: ahsenbaht2025@ina-elections.dz, conclut le communiqué.

Selon l'ambassadeur Vusumuzi Ntonga

L'Algérie et le Zimbabwe disposent de plusieurs opportunités de coopération

L'Algérie et le Zimbabwe disposent de plusieurs opportunités de coopération, a indiqué l'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, appelant à créer des partenariats entre les deux pays pour renforcer les différentes facettes de cette coopération. "Les opportunités de coopération entre les deux pays sont multiples dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie électroménager et bien d'autres", a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la 3e édition du Salon africain des affaires qui se tient à Oran jusqu'au 28 avril en cours. M. Ntonga a exprimé l'intérêt du Zimbabwe pour

les produits pharmaceutiques, l'électroménager et les énergies fossiles et dérivés en Algérie, soulignant la disponibilité de son pays à acquérir ces produits, soit en les important ou en les produisant localement par le biais de partenariats avec les opérateurs algériens. Le Zimbabwe "produit énormément de produits alimentaires qui peuvent intéresser l'Algérie", a-t-il ajouté, soulignant la possibilité d'établir des partenariats entre les deux pays, à l'instar de l'ouverture de banques algériennes au Zimbabwe pour faciliter le mouvement des capitaux, ainsi que l'ouverture de lignes aériennes directes entre les deux pays.

ICT Africa Summit 2025

Des plates-formes numériques algériennes récompensées

Des plates-formes administratives numériques algériennes ont été récompensées dans le cadre de la 25ème édition du Sommet africain des technologies de l'information et de la communication "ICT Africa Summit 2025", qui s'est tenu à Alger du 21 au 23 du mois courant, a indiqué, dimanche un communiqué du Commissariat du Sommet. Les plates-formes distinguées sont: l'entrepreneur (Anae.dz) ayant reçu le prix de l'excellence en interopérabilité, l'application "Baridi-Mob", celui de la meilleure application fin-tech, la plate-forme de télédéclaration de la CNAS, récipiendaire du prix du meilleur service numérique destiné aux entreprises

et Algérie-Télécom qui a été récipiendaire du prix spécial de "reconnaissance pour sa contribution continue au développement des infrastructures numériques", précise la même source. Les applications lauréates figurent parmi la douzaine sélectionnée sur une centaine étudiées et sont considérées comme "les plus utilisées et les plus répandues auprès des citoyens et des entreprises", est-il ajouté. Il s'agit de "Qasimatouka", "Moussahama'tic", "Jibaya'tic", "Banxy", "Progresse", "Anae.dz", "AADL", "BaridiMob", "Nesda.dz", des portails des ministères de la Justice et de l'Intérieur ainsi que de la plate-forme "e-servicesculture. dz".

Vatican

Ahmed Attaf a assisté aux funérailles du pape François

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a assisté, samedi sur la place Saint-Pierre au Vatican, aux funérailles du pape François, a indiqué un communiqué du ministère. "Les funérailles se sont déroulées en présence d'une foule nombreuse, avec la participation de plusieurs dirigeants, représentants d'Etats et responsables d'organisations internationales gouvernementales",

précise la même source. A cette occasion, le ministre Ahmed Attaf a réitéré aux représentants du Vatican "les sincères condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la disparition du pape François, dont il a salué le legs humanitaire qu'il a laissé grâce à son dévouement au service des valeurs de fraternité, d'entraide et de coexistence entre les peuples et à son engagement en faveur des pauvres et des opprimés du monde entier", ajoute le communiqué.

Front El Moustakbal

Renforcer le front intérieur et consolider les acquis

Le président du Front El Moustakbal, Fatah Boutbig, a souligné, samedi à Annaba, "l'importance de renforcer le front intérieur et de consolider les acquis de l'Algérie pour faire face aux défis et contrer tout ce qui se trame contre le pays". Boutbig a ajouté, dans un discours prononcé lors d'une rencontre régionale des cadres de son parti dans l'Est du pays, que les "défis auxquels est confronté le pays exigent de tous une forte mobilisation autour de tout ce qui touche à l'Algérie et de contribuer, avec patriotisme et responsabilité, à l'édification du pays et à la consolidation de ses acquis". "Les acquis économiques et sociaux réalisés

par l'Algérie confirment la bonne gouvernance du pays pour consolider le front intérieur et renforcer l'unité nationale", a affirmé le président du Front El Moustakbal, rappelant, dans ce contexte, "les mesures et les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et préserver la stabilité du marché". Boutbig a également évoqué les "campagnes de désinformation et de calomnies contre l'Algérie", appelant au "resserrement des rangs pour se dresser comme un seul homme contre toute tentative visant la stabilité et la sécurité du pays".

Face aux complots ourdis contre l'Algérie

Le RND met en avant le rôle de la diaspora

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Mustapha Yahia, a appelé, samedi, à l'unité des rangs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour déjouer les complots ourdis contre l'Algérie, mettant en avant le rôle de la diaspora dans cette démarche. Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une conférence organisée au siège national du parti sur "la diaspora algérienne", M. Yahia a souligné "la nécessité pour la communauté nationale à l'étranger, en tant que partie intégrante du peuple algérien, de mieux s'or-

ganiser en valorisant le rôle de ses élites et de ses acteurs influents". Il a également insisté sur l'importance de poursuivre les efforts pour faire de la communauté nationale à l'étranger "un partenaire stratégique dans le développement socioéconomique national, en tirant parti des compétences algériennes à l'étranger". A ce propos, M. Yahia a salué la volonté politique de l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de renforcer les liens entre la diaspora et la mère patrie, à travers plusieurs mesures adoptées en faveur de cette catégorie.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**

E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Toutes les organisations humanitaires tirent les sonnettes d'alarme

Nettoyage ethnique et famine à Ghaza

Par B.Kamel

De quoi seront faits les lende- mains dans la Bande de Ghaza? Cette question cru- ciale tараude actuellement les esprits des organisations humanitaires mondiales dépêchées et en rupture de stock, tant la situation qui y pré- vaut, est à la fois alarmante et inquié- tante. Face à cette hécatombe, des pays de l'Occident qui se réjouissent comme étant des puissances, tour- nent leur dos à Ghaza et bafouent le droit international le plus élémentai- re, à savoir le droit à manger pour survivre: mais comment est-on arrivé à ce stade de désastre humanitaire alimentaire? L'embargo alimentaire contre la Bande de Ghaza ne cesse de se prolonger et de faire des victi- mes de famine parmi la population. Le Programme alimentaire mondial (PAM) tire, ce faisant, la sonnette d'alarme et met en garde sur une si- tuation humanitaire des plus dégra- dantes, jamais enregistrée dans la Bande depuis l'éclatement des agres- sions israéliennes le 7 octobre 2023. Le PAM a annoncé, vendredi 25 avril, avoir épuisé l'ensemble de ses stocks alimentaires destinés aux Palesti- niens de Ghaza. L'aide humanitaire étant interdite d'accès dans la Bande depuis le 2 mars dernier, la nourritu- re, le carburant, les soins et l'eau po- table sont devenus très rares. Israël a coupé tous les accès d'achemine- ment des vivres, sous un silence des plus intrigants de la communauté in- ternationale, laissant la population de la Bande, livrée à elle-même. L'or- ganisation onusienne affirme, dans ce sens, que faute de renouvellement des stocks, elle est contrainte de suspendre son soutien au moment où les bilans de morts et victimes de la famine s'alourdissent davantage encore chaque jour que Dieu fait, à cause des exactions punitives et du nettoyage ethnique orchestrés par l'entité sioniste qui tout étant dos au mur, continue de défier les chartes humanitaires universelles et particu- lièrement celle régissant le traite- ment des populations civiles et de réfugiés en temps de guerre. A pré- sent, les jours passent et rien désor-

mais n'augure que cette impitoya- ble guerre contre les Musulmans de Ghaza connaisse un épilogue. Cela fait plus de 50 jours qu'aucune aide n'est entrée à Ghaza, en raison de la fermeture prolongée par l'armée is- raélienne des principaux points de passage vers l'enclave. Selon l'Agence, il s'agit du plus long bloca- ge des voies d'accès, jamais enre- gistré dans la Bande, une situation dont les conséquences sont drama- tiques pour la population. Le PAM déplore également la fermeture des 25 boulangeries soutenues par l'Agence, privées depuis fin mars de farine de blé et de combustible. Le manque criant d'eau potable et de moyens pour s'assurer une survie pousse désormais les habitants à chercher des matériaux à brûler, à chercher des palettes de bois de quoi chauffer les rares feuilles de plantes dont ils se procurent pour pouvoir calmer leur faim. Une vraie misère qui restera sans nul doute dans les annales de l'humanité alors que les prix des rares denrées ont explosé – parfois même jusqu'à 1.400 % – de- puis l'effondrement du cessez-le-feu, le mois dernier. Cette rareté prémé- ditée des produits de base n'est pas sans risque nutritionnel et de mala- dies notamment chez les enfants et les bébés. Pour les femmes encein- tes et les personnes âgées, c'est le parcours de combattant qui pour nourrir ses enfants qui, encore, pour se prémunir contre les maladies. Le PAM indique que plus de 116.000 tonnes d'aide alimentaire sont actuel- lement bloquées aux frontières, prê- tes à être livrées. «Sans une action urgente pour ouvrir les frontières à l'aide humanitaire et aux échanges commerciaux, l'assistance du PAM ne pourra pas reprendre», prévient l'agence, qui appelle à un accès im- médiat et sans entrave à Ghaza. Cet- te alerte du PAM intervient alors que l'ONU estime à un demi million le nombre de personnes déplacées de force depuis la reprise des raids is- raéliens à Ghaza, le 18 mars. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), les multiples ordres d'évacuation israé- liens ont contraint les habitants à se

replier sur une portion de territoire ne représentant plus qu'un tiers de la bande de Ghaza. «L'espace restant est fragmenté, dangereux et à peine habitable. Les refuges surpeuplés sont dans un état lamentable, les prestataires de services peinent à fonctionner et les dernières ressour- ces s'épuisent», a rapporté l'Agence sur le réseau social X. L'Agence des Nations Unies pour le respect des droits humains s'inquiète également de la dégradation rapide de la situa- tion humanitaire et de l'intensification des attaques israéliennes contre les infrastructures civiles. Entre le 18 mars et le 22 avril, près de 230 frap- pes contre des bâtiments résiden- tiels et plus de 90 attaques contre des tentes de personnes déplacées ont été recensées. «La plupart ont fait des victimes, y compris de nom- breux enfants et femmes», affirme l'Agence dans son dernier rapport. Les frappes viseraient également des infrastructures essentielles à la survie des populations, en violation des principes fondamentaux du droit international humanitaire. « Le nom- bre extrêmement élevé de victimes civiles en 18 mois ne semble pas avoir incité les Israéliens à modifier leurs pratiques et politiques de cibra- ge, ce qui témoigne à tout le moins d'un mépris total pour la vie des ci- vils à Ghaza », déplore le bureau des droits humains. La situation reste également tendue en Cisjordanie, où les forces de sécurité israélien- nes ont continué à commettre des homicides illégaux et à mener des opérations à grande échelle dans le nord du territoire. Trois Palestiniens, dont deux enfants, ont été tués par les forces israéliennes au cours de la dernière semaine, alors qu'ils je- taient des pierres. Depuis le 7 octo- bre 2023, 192 enfants ont été tués en Cisjordanie, selon l'ONU. Paral- lèlement, les violences de colons se poursuivent, causant morts, blessés et destructions de biens dans plu- sieurs localités palestiniennes. «La force létale ne peut être utilisée que si elle est strictement inévitable pour protéger la vie», proteste le bureau des droits humains, exhortant Israël à respecter le droit international.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

212 journalistes morts déjà à Ghaza

Is sont là, pour couvrir un événement et ensui- te transmettre l'information, à qui de droit. Du coup, ils sont également là, pour subir la mort, quand il s'agit de couvrir un conflit armé. Peu im- porte, si c'est la mort qui aurait survécu par pré- méditation, une mauvaise intention ou par une balle perdue. L'essentiel, c'est qu'un journaliste ou photographe vient de faire un don en offrant sa vie sur l'autel sacré du métier de tous les risques. Le métier d'informer et de transmettre la vérité aux autres qui auraient, peut-être, été trompés ou égarés sur ce qui ce qui se passait, par les crimi- nels de la politique. L'Unesco et les multiples as- sociations mondiales, spécialistes de la presse et des médias, avaient recensé des milliers de jour- nalistes et de rapporteurs qui auraient péri sur le champ de bataille. Non, seulement, par balles intentionnées ou perdues, mais par la même oc- casion qui auraient péri dans les catastrophes naturelles ou industrielles, sans pour autant oublier les kidnappings et les harcèlements quand les informations diffusées par les journalistes ne plai- saient pas aux lobbys mafieux. Il n'est pas donc étonnant que des journalistes laissent leur peau à Ghaza où toutes les conventions internationales sur les conflits, notamment l'évitement le plus pos- sible des populations civiles. Alors à Ghaza, les civils, notamment les enfants, sont intentionnelle- ment ciblés par l'aviation militaire sioniste. Et c'est normal que l'on ne pourrait pas éviter les journa- listes qui sont, par dessus tout, en train de trans- mettre ou de mettre à nu, devant le monde entier, les horreurs d'un quotidien génocidaire, suivi en direct, dans ses plus petits détails, par tous les citoyens de la planète terre. Toutefois, l'on est très loin de la charte mondiale du journalisme, stipu- lant que la sécurité des journalistes est la capaci- té pour les journalistes et les professionnels des médias de recevoir, produire et communiquer des informations, sans avoir à subir des menaces physiques ou morales. A l'instar de toutes les lois à portées internationales, les textes ayant trait aux droits et à la protection des journalistes restent au stade théorique. Les puissances occultes ou offi- cielles qui tirent les ficelles des conflits, servent avant tout leurs intérêts et ne sont pas inquiétées par la disparition du journaliste lambda, non plus par les Palestiniens qui meurent par centaines, tous les jours et en direct devant les TV du monde entier. Après tout, ce ne sont que des chiffres com- me des autres !!..

Après Oran, Constantine et Ouargla

4ème rencontre régionale des journalistes aujourd'hui à Alger

Par Nadira FOUAD

Les travaux de la 4ème et dernière rencontre régionale des journalis- tes, professionnels des médias et de la communication institutionnelle, auront lieu à l'hôtel Aurassi à Alger, en pré- sence de journalistes et d'autres interve- nants du secteur des wilayas d'Alger et du Centre ainsi que des représentants de plu- sieurs secteurs. Cette rencontre signe les clôtures de ce chapitre, après la première rencontre qui a eu lieu à Oran, la seconde à Constantine, la 3ème à Ouargla et enfin la dernière rencontre aujourd'hui à Alger. Les recommandations de Ouargla inter- pellent la tutelle à redoubler d'effort pour soutenir les entreprises médiatiques du Sud du pays et leur permettre d'être au diapason des mutations que connaît le paysage médiatique, eu égard à la vaste étendue de la région, en plus de les ap- puyer en encadrement humain et matériel pour améliorer la qualité de leur travail et

intégrer le métier de journaliste parmi les métiers pénibles. Au volet juridique, les par- ticipants ont appelé à mettre l'arsenal juri- dique au diapason des mutations techno- logiques modernes ainsi que la sugges- tion de la tenue de séminaires de journa- listes et des chargés des cellules de com- munication, en vue de promouvoir la cul- ture juridique et vulgariser les textes ré- gissant la profession. Mohamed Mezia- ne reste convaincu, concernant l'import- ance pour les journalistes, d'acquérir les compétences, les techniques et les con- naissances susceptibles de leur permet- tre d'accomplir convenablement leur mis- sion, conformément aux règles d'éthique professionnelle sur la nécessité, pour les journalistes et professionnels des mé- dias, de respecter la déontologie dans l'exercice de ce noble métier et d'éviter les pratiques susceptibles de nuire à la société, à "œuvrer avec objectivité, opter pour la neutralité et présenter des infor- mations complètes et précises, tout en

évitant le discours de haine". A Ouargla et lors de cette 3ème rencontre régionale qui a rassemblé des représentants de la cor- poration, issus de 15 wilayas du Sud-Est du pays, quatre ateliers dédiés à l'examen du "nouvel arsenal juridique, régissant le secteur de la communication et l'éthique professionnelle", ont été déclinés sur "la réalité de l'audiovisuel, de la presse écrite et électronique à l'ère des nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des techno- logies de la 5G", "la communication insti- tutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie" et "la formation con- tinue et spécialisée et l'étude prospective des métiers d'avenir. Les recommanda- tions adoptées à l'issue des quatre ate- liers, mis en place à Oran, Constantine et Ouargla, avec la participation des repré- sentants des différentes entreprises mé- diatiques, ont mis l'accent sur la nécessi- té d'ancrer la culture de la formation conti- nue au sein des médias, à travers la pré- paration de programmes périodiques en

direction des journalistes et techniciens, l'encouragement de l'autoformation et l'or- ganisation de cycles de formation au profit aussi des chargés des cellules de com- munication. La conclusion de partenariats entre les entreprises médiatiques et les institutions universitaires algériennes pour la formation d'étudiants dans le do- maine de l'information et de la communi- cation, la coopération entre les entrepri- ses médiatiques nationales pour faire face aux divers défis et attaques médiati- ques ciblant l'Algérie ainsi que la facilita- tion de l'accès aux sources d'information et la rapidité dans la diffusion pour com- battre les rumeurs, font partie des recom- mandations ayant sanctionné cette ren- contre. Les participants ont plaidé, en outre, pour l'utilisation de l'intelligence artificiel- le et de la numérisation en vue de mettre en place une base de données devant faci- liter la tâche aux journalistes et profes- sionnels des médias dans l'accomplisse- ment de leur mission.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Hamas prêt à une trêve de 05 ans...

Le Hamas a annoncé, samedi, être prêt à un accord prévoyant la libération en une fois de tous les otages israéliens retenus à Gaza et une trêve de cinq ans avec Israël, selon l'AFP. En parallèle, l'armée israélienne a poursuivi ses frappes, causant au moins 35 morts dans la bande de Gaza. Une délégation du Hamas, en discussions au Caire avec des médiateurs, a quitté la capitale égyptienne après des échanges «intenses». Le Hamas exige un arrêt total et permanent de la guerre, un retrait israélien, l'échange des prisonniers et l'entrée de l'aide humanitaire. Le Hamas «est prêt pour un échange de prisonniers (otages israéliens contre prisonniers palestiniens), (NDLR) en une seule opération et pour une trêve de cinq ans», a déclaré, sous couvert d'anonymat, un de ses responsables à l'AFP. «L'arme de la résistance n'est pas négociable et restera entre nos mains tant que l'occupation existera», a précisé Taher al-Nono, le conseiller en communication de la Direction du Hamas. Israël, de son côté, exige la libération des otages et le désarmement du Hamas. Les tensions restent vives, alors que les familles d'otages manifestent en Israël pour obtenir un accord. Au demeurant, les prochains jours seront critiques à Gaza, avertit l'ONU, alors que la population subit un blocus total, des violences croissantes et des besoins humanitaires explosifs. Jonathan Whittall, chef du bureau de l'OCHA à Gaza, décrit une situation catastrophique: hôpitaux débordés, pénuries de nourriture, d'eau, de carburant et d'équipements de secours, avec des civils piégés sans aucune protection. Il dénonce une atteinte grave à la dignité humaine et l'instrumentalisation de l'aide humanitaire. La faim et la malnutrition, notamment chez les enfants, augmentent dangereusement. L'ONU et ses partenaires réclament une levée immédiate du blocus, un cessez-le-feu, l'entrée massive d'aide humanitaire ainsi qu'une réelle responsabilisation de la communauté internationale. Lors d'un appel téléphonique mardi, Donald Trump a déclaré avoir demandé au Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, d'autoriser davantage d'aide humanitaire vers Gaza, affirmant: «Il faut être bon avec Gaza». Trump, dans ses premiers commentaires publics sur la crise humanitaire, a souligné l'énorme besoin de nourriture et de médicaments dans la région et a assuré que cela serait pris en charge. Selon Trump, Netanyahu a bien réagi à cette demande. Depuis le 2 mars, aucune aide n'est entrée à Gaza, Israël conditionnant l'accès à la libération des otages par le Hamas. Pendant ce temps, l'armée israélienne prévoit d'intensifier son offensive contre le Hamas si les négociations sur les otages n'aboutissent pas. Samedi, au moins 35 personnes ont été tuées dans la matinée dans des bombardements israéliens sur la bande de Gaza, selon la défense civile palestinienne dont dix dans le bombardement à l'aube d'une maison familiale de la ville de Gaza. Le sénateur américain Bernie Sanders a affirmé que ce qui se passe dans la bande de Gaza constitue un nettoyage ethnique et un crime de guerre, dans le contexte de l'agression sioniste en cours sur la bande depuis le 07 octobre 2023.

Journée mondiale de la propriété intellectuelle Lutter contre la contrefaçon et protéger l'économie nationale

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a souligné, samedi à Alger, la nécessité d'unifier et de conjuguer les efforts pour lutter contre la contrefaçon et les pratiques illégales menaçant les droits de la propriété intellectuelle, afin de protéger l'économie nationale et atteindre les objectifs escomptés. Cette déclaration a été faite lors d'une conférence organisée par la Direction générale des douanes (DGD) sous le thème "Protection de la propriété intellectuelle : pour préserver la production nationale", à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, célébrée le 26 avril de chaque année, en présence de membres du Gouvernement, de représentants des secteurs ministériels concernés et des corps de sécurité, d'organisations patronales, et de représentants d'entreprises économiques publiques et privées. Dans ce cadre, M. Bouzred a insisté sur l'importance d'unifier tous les efforts pour lutter contre la contrefaçon et les pratiques illégales qui menacent les droits de la propriété intellectuelle, afin de préserver l'économie nationale qui connaît une "dynamique efficace", et atteindre les objectifs escomptés, notamment le développement et la diversification des exportations hors hydrocarbures, et la réalisation d'un PIB

de 400 milliards de dollars d'ici fin 2027, saluant le rôle clé des Douanes dans cette démarche et dans la protection de l'économie nationale. De son côté, le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a souligné l'importance de la protection des droits de propriété intellectuelle, étant la première ligne de défense contre la contrefaçon et les actes de piraterie, et un levier essentiel pour soutenir le développement économique". "Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec l'intérêt majeur que les hautes autorités accordent à la production nationale et à l'innovation", a-t-il ajouté, affirmant que cela "requiert un système efficace de protection de ces droits, qui est à même de protéger l'effort créatif et les marques nationales et d'encourager les industries à valeur ajoutée". Il est également nécessaire, selon le Général-major Bakhouché, d'unifier les efforts pour lutter contre la contrefaçon qui est la violation la plus importante et la plus répandue touchant les droits de propriété intellectuelle, et ce, en mettant en place "un système institutionnel intégré pour contenir le mouvement des échanges, notamment extérieurs, en veillant à ce que les marchandises contrefaites n'infiltrant pas le marché national ou soient réexportées vers d'autres pays".

A cet égard, le Directeur général a mis l'accent sur le rôle "axial" de ses services dans la lutte contre la violation de ces droits, en s'attaquant au phénomène de l'importation et de l'exportation de marchandises contrefaites à travers le renforcement des mécanismes de contrôle aux frontières, en augmentant l'opérationnalité des équipes d'inspection et en intensifiant la coopération avec les propriétaires des droits, outre l'implication active dans les campagnes nationales de sensibilisation aux dangers des marchandises contrefaites, en coordination avec les partenaires des différents secteurs. De son côté, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmehdi, a souligné l'importance de cette rencontre, d'autant qu'elle intervient dans une "conjoncture importante" pour l'économie nationale et dans un contexte marqué par le soutien apporté aux entreprises pour promouvoir la production nationale et la rendre plus compétitive sur le marché national et les marchés internationaux. Il a également souligné le rôle de la propriété industrielle dans la "protection de l'économie contre tous les éléments et les opérateurs parasites qui nuisent au consommateur et à l'économie nationale dans son ensemble".

Fabrication des fromages Des saveurs du terroir et des gourmandises à la touche algérienne

L'activité de fabrication des fromages traditionnels en Algérie connaît un essor remarquable ces dernières années, séduisant de plus en plus de consommateurs grâce à des produits naturels, sains et riches en saveurs du terroir. Ces fromages incarnent la quintessence de l'artisanat algérien en la matière et reflètent la richesse agricole et floristique du pays, mêlant ingrédients locaux, comme les herbes aromatiques, épices, miel, fruits secs, et s'adaptant aux goûts variés des clients. Les artisans algériens proposent également des versions locales de fromages internationaux tels que mozzarella, mascarpone, cheddar ou feta, auparavant importés à prix élevés, désormais fabriqués avec une touche algérienne. Pour mieux connaître ces variétés, leurs ingrédients et leur mode de fabrication, l'APS s'est rendue dans plusieurs commerces

spécialisés dans la fabrication et vente de fromages, "aux goûts de chez nous" à Alger. Au quartier Said Hamdine, une palette des fromages artisanaux est proposée, notamment "Djeben el Kafs affiné" (fromage en cage), une spécialité de la ville de Bousaâda (M'sila), lauréat d'un concours international en 2023. Le propriétaire du commerce, Mohamed-Lamine Benmehal, a expliqué que Djeben el Kafs est une pâte molle sublimée par un délicat enrobage d'herbes de la ville du bonheur, qui a su conserver son goût et son authenticité. Le même local offre "Tadj", un fromage issu de la région de Bouira, une pâte semi-molle au lait de vache, délicatement relevée par la branche de romarin qui l'enveloppe et lui donne une saveur exquise. La gourmandise, qui a également remportée l'année dernière un prix lors d'un concours international, est très appréciée par les fins gour-

mets et les amateurs de fromages authentiques, affirme-t-on. Et vint ensuite "Bakoura", une version algérienne du "Figou", fabriqué au lait de chèvre, souvent fourré avec une confiture de figue locale combinant une finesse des notes sucrées et salées. Au quartier de Dely Ibrahim, dans la capitale, une autre fromagerie, propose "Le Mouradian", un autre délice artisanal, fabriqué à base de lait de vache, à la texture tendre et parfumé. Le magasin offre également le "Gouda" fabriqué avec des ingrédients et saveurs algériens variés, fumé, épicé aux saveurs du désert algérien, ainsi que le fromage rouge, le camembert et la mozzarella. A Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida, atelier grandeur nature de fabrication des fromages artisanaux, les fromagers s'accordent à dire que le lait frais non traité et la présure sont la base d'un fromage à l'ancienne, frais et onctueux.

Saidal

Mémorandum d'entente avec le groupe mauritanien «Chinguitty Pharma»

Le groupe Saidal a signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente commercial avec le groupe mauritanien "Chinguitty Pharma", visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans plusieurs domaines, notamment l'approvisionnement du marché mauritanien en médicaments algériens. La convention a été paraphée par la Présidente directrice générale (PDG) par intérim de Saidal, Mme Soraya Sebbah, et le directeur général du groupe maurita-

nien, activant dans la distribution de médicaments et de dispositifs pharmaceutiques et médicaux, M. Amar Mohamed Najem, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri. S'exprimant à la presse à cette occasion, le directeur du département exportation de Saidal, M. Othmane Meddad, a précisé qu'en vertu de cette coopération, le groupe public algérien exporterait, dans un premier temps, ses produits pharma-

ceutiques vers le groupe "Chinguitty Pharma", qui se "chargera de leur commercialisation et promotion sur le marché mauritanien". Le groupe Saidal accompagnera, en seconde phase, les projets industriels du groupe mauritanien, en mettant à sa disposition son expertise et son soutien technique et industriel, notamment pour la réalisation d'une unité de production de solutions pharmaceutiques ainsi qu'un projet de conditionnement et d'emballage en Mauritanie. Cette

unité permettra de conditionner les produits semi-finis exportés par Saidal, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Dans ce cadre, M. Najem a salué cette coopération qui, a-t-il dit, constitue "le fruit de longs débats entre les deux entreprises", soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre de "la politique des deux pays ayant pour objectif la complémentarité et le renforcement de la coopération commune dans de nombreux domaines".

Education nationale 3270 écoles dotées de tablettes électroniques à l'échelle nationale

Un total de 3270 écoles ont été dotées de tablettes électroniques à l'échelle nationale, a fait savoir, samedi, le directeur des systèmes d'information au ministère de l'Education nationale, Amara Ghalem. Intervenant en marge de la conférence nationale sur "l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'Education nationale", dont les travaux se poursuivent pour deux jours, M. Ghalem a déclaré à l'APS que "le ministère avait misé sur l'équipement d'au moins une école par commune à travers le territoire national en tablettes électroniques". Soulignant que "le nombre des écoles équipées en tablettes à ce jour s'élève à 3270", l'intervenant a ajouté que le ministère compte couvrir "50% des écoles primaires par ces équipements avant la prochaine rentrée scolaire". Il a

évoqué, dans ce sens, "les étapes importantes franchies par le ministère de l'Education nationale en matière de numérisation de plusieurs procédures réglementaires, administratives et de services, à travers la conception et le développement de plusieurs plateformes numériques". Parmi les réalisations accomplies, la plateforme des enseignants (Ostad.education.dz), celle dédiée à l'évaluation des acquis (Taqim.education.dz), la plateforme "Mawidy" dédiée à la prise de rendez-vous pour l'authentification des diplômes, le service dédié aux questionnaires et aux sondages d'opinion et la nouvelle version du site web du ministère, annoncée, samedi, à l'occasion de la conférence. Ghalem a également rappelé que le secteur a adopté la politique "zéro papier" dans les pro-

cédures d'inscription aux examens officiels. Quant aux parents d'élèves, le même responsable a évoqué "l'espace élèves" à travers lequel ils peuvent consulter les bulletins de notes, les demandes de transfert, d'orientation et de réorientation, mettant en avant la volonté du secteur de numériser à 100% toute l'opération afin d'éviter les déplacements. A noter que le processus de transition numérique dans le secteur de l'Education a franchi plusieurs étapes depuis 2010, dont la numérisation des inscriptions aux examens scolaires nationaux et des concours de recrutement en 2016 ainsi que d'autres mesures telles que le e-paiement. Le secteur avait procédé également à "la numérisation de plus de 60 documents officiels", a ajouté M. Ghalem.

Transformation numérique dans le secteur de l'éducation

Lancement de trois nouvelles plateformes électroniques

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé, samedi à Alger, le lancement de trois (3) nouvelles plateformes électroniques visant à améliorer les services et à accélérer la transformation numérique dans le secteur. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur "l'évaluation de la transformation numérique dans le secteur de l'éducation nationale", qui se tient au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'instances officielles, le ministre a indiqué que la création de ces plateformes a vocation à accélérer la transformation numérique dans le secteur, précisant qu'il s'agit de la nouvelle version du site du ministère, de la plateforme "mawidy" dédiée à la prise de rendez-vous

pour l'authentification des diplômes et d'un service dédié aux questionnaires et aux sondages d'opinion. A cette occasion, M. Sadaoui a réaffirmé l'engagement de son département en faveur d'une transformation numérique "globale et efficace" reposant sur "une vision claire" incarnant la volonté d'adopter une approche de concertation pour donner corps à cette transformation. Dans ce contexte, le ministre a rappelé les différents services numériques proposés par son secteur pour faciliter les démarches administratives pour les élèves (inscriptions, transferts, orientation, réintégration, retrait des relevés de notes originaux), mais aussi au profit du personnel du secteur (retrait des attestations de travail). Il a également cité le système numérique d'évaluation des acquis du cycle de l'enseignement primaire, les opérations liées au mouvement annuel de mu-

tation, les inscriptions aux examens officiels et aux concours de recrutement, les aspects liés au paiement en ligne et les plateformes d'enseignement à distance. Sadaoui a aussi rappelé l'équipement de plusieurs écoles primaires en tablettes électroniques, soulignant "la poursuite de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant à améliorer la qualité de l'enseignement à travers l'intégration des TIC dans l'environnement scolaire". Ces mesures, a-t-il dit, interviennent "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer les principes de transparence et à éliminer toute opacité dans la gestion de la chose publique", rappelant que le président de la République "suit de près l'avancement des processus de transformation numérique dans tous les secteurs".

Journée nationale des personnes âgées

Des programmes efficaces pour une meilleure prise en charge

L'Algérie a célébré, dimanche, la Journée nationale des personnes âgées, dans le cadre des efforts continus de l'Etat visant à renforcer la prise en charge de cette catégorie, à travers la mise en place des programmes efficaces qui prévoient une prise en charge sanitaire, des prestations sociales et un accompagnement psychologique. Dans cette optique, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a pris une série de mesures pour garantir une bonne prise en charge des personnes âgées, notamment en leur offrant de nombreuses prestations sociales et un accompagnement psychologique, en adoptant le mécanisme de médiation sociale et familiale comme outil efficace pour consolider la cohésion sociale et familiale. Afin de concrétiser cette approche destinée à l'adresse des personnes âgées, notamment les démunies ou sans liens familiaux, le secteur a mis en place une série de mécanismes

pour leur assurer la prise en charge et l'accompagnement nécessaires dans le cadre de leur droit à une vie digne, dans leur milieu familial et social ou au sein des établissements et structures d'accueil. A cet égard, l'Agence de développement social (ADS), relevant du secteur de la Solidarité nationale, octroie une allocation forfaitaire de solidarité mensuelle de 7.000 DA aux personnes âgées sans revenu, tout en garantissant la couverture sociale des bénéficiaires. En 2024, "783.237 personnes âgées de plus de 65 ans ont été recensées comme bénéficiaires de cette allocation". Par ailleurs, les cellules de proximité de solidarité, relevant de l'ADS, en coordination avec les directions de l'action sociale (DAS) à travers les wilayas, et avec la participation des acteurs du domaine social, mènent diverses actions en faveur des personnes âgées, notamment un soutien psychologique, un accompagnement et des aides. Aussi, depuis des années, "la carte de la personne âgée" a été créée

au profit des +65 ans, qui assure à son détenteur une série d'avantages, comme la priorité dans les établissements et les lieux assurant un service public, et pour les premières places dans les lieux et salles où se déroulent des activités et des manifestations culturelles et sportives, le nombre des bénéficiaires ayant atteint, depuis 2018, 84.857 au niveau national. Concernant les alternatives numériques mises en place par le ministère de la Solidarité nationale pour accompagner la catégorie des personnes âgées, une plateforme numérique a été créée pour signaler toute personne âgée en détresse ou en situation de marginalisation ou de négligence. En matière de prise en charge institutionnelle, elle est assurée pour les personnes âgées au niveau de 32 établissements, relevant du secteur de la Solidarité nationale et encadrés par des équipes pluridisciplinaires qui comptent des psychologues, des accompagnateurs et des assistants sociaux.

Mission algérienne du Hadj 2025 Programme de formation au profit des membres des groupes d'organisation

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a lancé, samedi à Alger, un programme de formation au profit des membres des groupes d'organisation de la mission algérienne, en prévision de la saison du hadj 1446H/2025. A cette occasion, le Directeur général (DG) de l'ONPO, Tahar Braik a précisé que ce programme "comprend, dans sa première étape, une session de formation destinée aux membres des groupes d'organisation de la mission opérant au niveau des 12 aéroports dédiés au départ des pèlerins vers les Lieux Saints, et ce dans le cadre des efforts de l'Office visant à orienter et organiser les opérations de formation assurées par les différents secteurs participant à l'opération du Hadj, pour une meilleure prise en charge des hadjis". Braik a affirmé que l'ONPO est "fin prêt et pleinement disposé" à assurer le succès de cette opération, rappelant les préparatifs entrepris pour fournir les différents services au profit des pèlerins et leur assurer une prise en charge optimale. Il a ajouté dans ce contexte, que "617 centres ont été mobilisés pour la formation des pèlerins", conformément aux "orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs". De son côté, le directeur de l'activité Hadj et des systèmes d'information à l'ONPO, Mohamed Amine Bounemra a indiqué que cette formation couvre les différentes étapes et procédures par lesquelles passe le pèlerin, depuis son arrivée à l'aéroport jusqu'à son l'embarquement, relevant à ce titre l'importance de l'expérience des membres des groupes d'organisation de la mission au niveau des aéroports pour accueillir et accompagner les pèlerins.

Gendarmerie nationale d'Alger L'auteur de la vidéo sur la mort de trois moutons importés arrêté

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé à l'arrestation de l'auteur de la vidéo relayée sur les réseaux sociaux sur la mort de trois (3) moutons importés, a-t-on appris samedi auprès des mêmes services. Le service de sécurité alimentaire au Commandement de la Gendarmerie nationale a pu identifier l'auteur de la vidéo relayée sur les réseaux sociaux sur la mort de trois (3) moutons importés, lequel a été arrêté en un temps record par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs, selon la même source, qui précise que l'enquête sur cette affaire reste en cours.

Programmation de l'ouverture des vols pour le Hadj Via le portail «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb Al-Hadjij»

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé la programmation de l'ouverture des vols via le portail "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb Al-Hadjij" au titre de la saison du hadj 1446/2025, a indiqué, mercredi, un communiqué de l'office. "L'ONPO, en coordination avec Air Algérie, informe les hadjis que l'ouverture des vols a été programmée via le portail "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb Al-Hadjij" pour la saison du Hadj 1446/2025", précise-t-on de même source. "Pour connaître les détails des vols et les dates d'ouverture, les Hadjis sont invités à consulter le lien: <https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips>. Le programme sera mis à jour régulièrement sur le même lien", ajoute l'office. "L'ouverture des vols susmentionnés concerne les aéroports de Batna, Tlemcen, Constantine, Oran, Annaba, Laghouat et Ouargla, et se fera aujourd'hui, mercredi, à partir de 20h00, tandis qu'elle débutera à partir de 21h00 pour l'aéroport d'Alger".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'EDUCATION

ADRESSE : RUE ROUTE DE L'HOPITAL TISSEMSILT
N° 099138019001037

Identification Fiscale N° 099138019001037

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 17 /2025

La direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour «Renouvellement des équipements Scolaires et ses composants pour le cycle primaire de la wilaya de Tissemsilt. En trois (03) lots séparés comme suit :

- Lot N°01 : Equipements Scolaires et pédagogie.
- Lot N°02 : Equipement Petit et Gros Matériels de Cuisine.
- Lot N°03 : Acquisition des poêles a Gaz.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante : « DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TISSEMSILT » *Service de programmation et suivi*
* Seuls les candidats répondants aux critères d'éligibilités suivants présentes leurs offres :

- Capacités professionnelles : Tous les soumissionnaires fabricant ou fournisseur spécialisés selon le lot ; disposant d'un registre de commerce.
- Capacités financiers: Moyenne des C.A (chiffre d'affaire) des bilans des trois dernières années supérieur ou égale à Deux millions de dinars (2 000 000,00 DA) pour lot N°1 et Un millions Cinq Cent Mille de dinars (1 500 000,00 DA) pour lot N°2 et Cinq Cent Mille De Dinars (500 000.00DA) pour le Lot N°: 03
- Capacités techniques : Le soumissionnaire doit joindre des attestations de bonne exécution pour des projets similaire au lot considéré exécutés délivrées par le maître de l'ouvrage comme suit :
- UNE (01) Attestation de bonne exécution pour des projets similaire.

A : DOSSIER DE CANDIDATURE

(Le dossier de candidature contient de:

- La déclaration de candidature remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
 - La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
 - Copie des statuts pour les sociétés
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats :
- Professionnelles : Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salaires mentionné sur la mise à jour CNAS et CASNOS en cour de validité signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Financières : Copie des Bilan comptable des trois (03) dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts .
- Techniques : Références professionnelles des prestations similaires (Attestations de bonne exécution originales ou des copies)
- Copie de l'extrait du registre de commerce électronique
 - Les références bancaires (Solvabilité)
 - Instruction aux soumissionnaires, CCAG et le CPS signé et paraphée.
 - Carte d'immatriculation fiscale
 - Extrait de rôle néant ou échéancier.
 - Copie d'attestations de dépôt légal des comptes sociaux au niveau du centre national du registre de commerce pour les sociétés commerciales en cours de validité (à défaut l'offre du soumissionnaire sera rejetée).

B : OFFRE TECHNIQUE

- La déclaration à souscrire remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Un engagement qui précise les délais de garantie pour chaque lot signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Un engagement qui précise les délais de livraison pour chaque lot signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Une fiche technique de l'équipement signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Le cahier des charges doit porter à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif.

C : OFFRE FINANCIÈRE

- La lettre de soumission remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- Le bordereau des prix unitaires remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Attestation justifiant l'origine du produit lorsqu'il s'agit d'un article de production nationale délivrée par les services du commerce (chambre de commerce).

*Les dossiers des candidatures, les offres techniques et les offres financières seront fermées et cachetées séparément dans trois enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure.
L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante :

DIRECTION DE L'EDUCATION DE TISSEMSILT

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° :17 / 2025

(Renouvellement des équipements Scolaires et ses composants pour le cycle primaire de la wilaya de Tissemsilt)

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinzisième (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* L'ouverture des plis (dossier de candidature, offres techniques et financières) se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 heures 30 minutes, au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt.

* Les offres seront valables pendant trois (03) mois plus (15) jour après la date limite de remise des offres.

LE DIRECTEUR

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière
NIF 000916098323607

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMALES N°19/DRO/ENPI /2025

L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (DRO) lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour Etudes et Réalisation des Travaux en TCE des 70 Logements Promotionnels Libres En Semi-collectifs "en R+1" Avec cours y compris VRD au commune Tissemsilt Wilaya de Tissemsilt.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en groupement notaire solidaire satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

- Capacités professionnelles : Qualifié à la catégorie Quatre (04) ou plus, dont l'activité principale Bâtiment, en cours de validité.
- Capacités financières : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois années (2019, 2020et 2021) ou (2020, 2021et 2022) ou (2021, 2022et 2023) supérieur ou égale à 100.000.000,00 DA justifie par des bilans comptables certifiés ou certificat C20 des années y afférentes.
- Références professionnelles : Ayant réalisé :
 - un projet de logements portant Etudes et Réalisation en TCE d'un seul tenant de 50 Logements et plus
 - ou avoir réalisé un projet de réalisation en TCE ou un cumul d'un seul tenant de 100 logements et plus
 - ou avoir réalisé un projet de réalisation en TCE ou un cumul de 150 logements et plus
 - ou un projet d'équipement Public portant de toute nature, de catégorie « C ».Ces références doivent être justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par des Maîtres d'Ouvrages.

Capacité technique :

Disposant d'un organisme de :

- Engagement de suivi avec un BET agréé.
- Engagement de contrôle de qualité avec un laboratoire agréé.
- Moyen humain :
Un chef de projet de profil :
Architecte ou Ingénieur ou Master en Génie Civil ou Architecture, justifiant d'une expérience de 02ans ou plus Justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir diplômes attestation d'affiliation CNAS, CASNOS, CV, et les certificats de travail

- Présentation d'un engagement de réalisation en brigade de 3x8

* Moyen matériel : L'entreprise doit justifier les moyens suivants par des copies des cartes grises et un PV de commissaire-priseur ou constat par huissier de justice, et les certificats d'assurance en cours de validité :

- Moyen de production de béton (centrale à béton) ou convention de fourniture de béton.
- Deux (02) camion 07 T ou plus
- Un (01) Chargeur ou rétro-chargeur
- Une (01) Grue mobile ou fixe.

4) Délai global de l'opération (étude et réalisation) : Toute offre dans le délai proposé étude et réalisation est supérieure à Douze(12) Mois, sera Rejetée.

5) Sont éliminés les entreprises ayant fait l'objet d'une réhabilitation aux torts avec l'ENPI et ses filiales.

NB : Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction régional Ouest, contre paiement auprès du comptable de la direction d'une somme de 5000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

Modalité de présentation de l'offre :

- Le dossier de candidature : Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention " Dossier de candidature " contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
- L'Offre technique : L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention « Offre technique » contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
- L'Offre financière : L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière » contenant les documents précisés dans le cahier des charges.

Présentation de l'offre : le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Régionale Ouest

ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE - E.N.P.I

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/DRO / ENPI /2025
Etudes et Réalisation des Travaux en TCE des 70 Logements Promotionnels Libres En Semi-collectifs "en R+1" Avec cours y compris VRD au commune Tissemsilt Wilaya de Tissemsilt.

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès la direction régionale de l'ouest sis Rond-point des Castors wilaya d'Oran.

Le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres de 08.00 heures du matin et 12.00 Heures.

L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction régionale de l'ouest.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE HASSI BOUNIF
BUREAU MARCHE
N° 2531006615/2025

Avis d'attribution provisoire

NIF : EN INSTANCE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le Président de L'A.P.C de Hassi Bounif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 04/2025 suivante :

AMENAGEMENT URBAIN A HAI CHAHID MAHMOUD (3^{ème} TRANCHE)

-Publie dans les journaux nationaux (كلاسكي) et (LE CARREFOUR D'ALGERIE) en date du 12/03/2025

Après évaluation des plis selon les critères du cahier des charges l'opération à été attribué comme suite :

N°	Désignation du Projet	Entreprise	Note technique /100	Montant en TTC	Délai de Réalisation	N° Identification Fiscale	Observation
04	AMENAGEMENT URBAIN A HAI CHAHID MAHMOUD (3 ^{ème} TRANCHE)	EURL CENTRE DJETTOU DES ROUTES	84.50 pts	Montant 34 759 602.50 DA	04 Mois	000709080592862	L'offre économiquement la plus avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infructuosité ou l'annulation de la procédure peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière , à se rapprocher de nos services . au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire , pour leur communiquer ces résultats , par écrit .

Le Président de l'APC de Hassi Bounif

Salon africain des affaires SADA

Une destination d'investissement captivante pour l'Algérie

Par B. Habib

La 3ème édition du Salon des affaires africain (SADA), tenu à Oran les 26, 27 et 28 avril au Centre des Conventions d'Oran «Rodina», est un événement professionnel de référence qui a tendance à perpétuer la tradition de l'Algérie, faisant d'elle une destination de choix pour les investisseurs africains et une plateforme d'échanges et de recherches de potentiels clients de part et d'autre, dans le cadre du «Vivre ensemble économiquement». L'Algérie qui est engagée à soutenir l'Afrique dans son développement, a saisi les défis et enjeux de son «repositionnement» sur un continent dont le marché est pourtant potentiellement riche et fertile en partenariats. L'occasion a été, ce faisant, pour cette 3ème édition du Salon, abritant pour les circonstances pas moins de sept pays africains dont la Mauritanie, le Sénégal, la République du Congo démocratique «RDC», Madagascar, le Tchad, le Cameroun et la Guinée Conakry, de renouer les contacts entre investisseurs et hommes d'affaires algériens et leurs homologues africains afin de nouer des liens économiques, conclure des partenariats sur le continent dans une stratégie judicieuse de délocalisation sur le marché africain. Pas seulement, car de l'avis d'investisseurs africains pré-

sents, à l'occasion de ce Salon, il s'agit de «faire découvrir aux Algériens les potentialités des entreprises africaines participantes». Pour quels objectifs? Parmi ces investisseurs algériens, le Groupe textile et produits finis algéro-turc «Tayal» dont le représentant Imad Boukhari a dit disposer de 29 unités implantées à Guélizane et produisant 30 millions de pièces par an. Son objectif est de passer de l'avant, en fructifiant ses échanges avec le continent africain et ainsi pouvoir dénicher des marchés de textile. Pour le directeur commercial du Groupe «D and M», spécialisé dans les produits cosmétiques et les détergents, Ramdane Larab, «le groupe est leader en Algérie et distribue depuis septembre 2024 ses produits en Europe, entre autres en France, en Allemagne, en Hollande et en Belgique mais cela ne l'empêche pas pour autant de conclure des partenariats avec des pays africains comme la Tunisie». Pour sa part, Chergui Djemai, directeur de exportations du Groupe «El Hilal» de transformation industrielle et de papier, considéré parmi les premiers investisseurs du domaine en Algérie, a annoncé qu'il est en contact avec des partenaires en Ouganda, en RDC et récemment en Guinée Conakry, un pays dépourvu en livres et manuels scolaires et dont la demande du marché exprimée varie entre 8 et 10 mil-

lions d'élèves (soit 12 livres par élève) alors que pour l'Ouganda, la demande est de 12 millions d'élèves soit 15 livres par élève ; c'est pour monter l'importance du marché de papier africain», dira-t-il. Pour le Groupe historique «GETEX», son représentant, Mourad Khaldi, estime qu'il est leader en Algérie et est destiné au grand public. «Nos produits qui sont 100% algériens sont nobles pour preuve qu'il est leader en fabrication de tentes en Algérie, en plus de vêtements professionnels adéquats et le cuivre, le meilleur commercialisé dans le monde. Ses prévisions et objectifs pour 2025? Il envisage la production d'atteindre 8.500 pièces entre tentes et chapiteaux en PVC annuellement, pour les ports et Sonatrach, entre autres clients. L'autre investisseur de marque et prêt à un redéploiement sur le marché africain, Kouaci Issad, responsable commercial marketing et santé naturelles, du Groupe «FRATER RAZES», estime que sa société est leader pharmaceutique et distribue trois gammes le produits hospitaliers, les formes injectables et les produits santé naturelle. Parmi ses innovations, le «Varenox» produit utilisé avec succès dans le protocole anticovid. Principales ambitions? «Faire connaître ses produits sur les marchés européen et africain et renforcer ses capacités d'exportation. r

Salon international du tourisme

La 15ème édition attire plus de 11.000 visiteurs professionnels

La 15e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements et des services pour l'hôtellerie et la restauration, qui a clôturé ses activités, samedi soir à Oran, a attiré plus de 11.000 visiteurs professionnels, ont indiqué les organisateurs. Cette édition a connu une "forte affluence de visiteurs, avec plus de 11.000 professionnels dans les domaines du tourisme, des services hôteliers, du transport et de la restauration", a déclaré à l'APS le directeur du Salon, Noureddine Douadi. L'événement, qui s'est tenu au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", a permis "la signature de plusieurs accords entre des agences de voyages et des établissements hôteliers, et entre des plateformes de réservation et des hôtels, en vue de promouvoir la destination Algérie et développer le tourisme national", selon un communiqué de l'agence de communication et d'événementiel "Astra", organisatrice de l'événement. Cette 15e édition, organisée sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et du wali d'Oran, Samir Chibani, a réuni plus de 200 exposants d'Algérie et de neuf autres pays, dont l'Egypte, la Tunisie, la Turquie, la Russie, l'Inde, l'Ouganda et la Tanzanie. L'événement, qui a duré quatre jours, a été réparti sur deux pavillons, le premier dédié aux secteurs du tourisme, du voyage, du transport, des banques, des assurances et des centres de formation dans le domaine touristique et le second réservé aux acteurs des services hôte-



liers et de la restauration. Plusieurs conférences ont également été programmées autour de thèmes tels que "le développement du tourisme

en Algérie", "les technologies modernes dans le secteur touristique" et "les stratégies de marketing digital pour attirer les voyageurs".

Démantèlement d'un réseau de faussaires à Oran

1,15 million de dinars en faux billets saisis

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau de faussaires et saisi 1,15 million de dinars en faux billets, a indiqué samedi ce corps de sécurité. L'arrestation a eu lieu suite à l'exploitation d'informations recueillies par les éléments de la première circonscription de la police judiciaire, révélant que le suspect utilisait son domicile pour falsifier des billets de banque et les introduire dans le circuit de distribution, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après une surveillance étroite et l'accomplissement des procédures légales en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen, le suspect a été interpellé. 1,15 million de dinars en faux billets de 2 000 dinars ont été saisis, ainsi que le matériel utilisé pour la contrefaçon, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre le suspect, qui a été présenté à la justice. Un mandat de dépôt a été émis à son encontre pour falsification et mise en circulation de monnaie nationale, selon la même source.

«Terrain Chabat» (Haï Sanaouber)

04 morts et 13 blessés dans un glissement de terrain



Quatre personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans un glissement de terrain, survenu dans la nuit du samedi à dimanche au lieu-dit «Terrain Chabat» dans le quartier de Haï Sanaouber (ex-Planteurs), dans la commune d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le glissement de terrain, qui s'est produit peu après minuit, a entraîné l'effondrement de cinq habitations précaires, faisant, selon un bilan définitif de la Protection civile, 4 morts, dont deux femmes transportées par des particuliers. Les personnes décédées étaient âgées entre 5 et 43 ans. Le bilan fait état également de 13 personnes blessées, dont 7 prises en charge par les services de la Protection civile. Les victimes, âgées entre 12 et 75 ans, ont été évacuées vers les hôpitaux de la région. Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention 4 camions de secours, 5 ambulances, une équipe de recherche et d'intervention en zones difficiles, ainsi qu'une unité cy-notechnique. Le wali d'Oran, Samir Chibani, s'est rendu sur les lieux du drame, pour s'enquérir de la situation des habitants du quartier.

Port d'Oran

Arrivé d'un navire chargé de 13.000 têtes d'ovins en provenance d'Espagne



Un navire chargé de 13.000 têtes d'ovins en provenance d'Espagne a accosté, samedi matin, au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd El-Adha, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. "La cargaison sera déchargée dès la finalisation des procédures de contrôle sanitaire par les inspecteurs vétérinaires concernés", a précisé la même source. Le Secrétaire général du ministère des Transports, accompagné d'une représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a supervisé l'opération d'accostage du navire au Port d'Oran. Il s'est enquis des moyens mobilisés pour la réception et le transport des moutons vers les zones de quarantaine, et ce, en présence du directeur des services agricoles de la wilaya, des membres de la commission de sécurité de la wilaya et des représentants des autorités locales. Il s'agit du quatrième navire de moutons importés après les trois autres en provenance de Roumanie ayant accosté au Port d'Alger la semaine dernière. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

Tissemsilt

La gouvernance territoriale à l'épreuve du terrain

En sillonnant les communes de Lardjem et Bordj Bounaama, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a réaffirmé une vision claire de la gestion publique: un pilotage rigoureux des projets, un ancrage fort dans le territoire et une implication active des acteurs locaux. Cette visite s'inscrit dans une logique de gouvernance décentralisée, plaçant la proximité et la performance au cœur du service public local. À Lardjem, la journée a commencé par le lancement d'importants travaux d'aménagement urbain notamment sur la voirie, les trottoirs et l'éclairage public, dans des quartiers et endroits stratégiques tels que la rue du 20 août 1956 et les cités des martyrs «Brakane Belabbès» et «Maâzouz Mohamed». Loin d'un simple rituel administratif, ces lancements illustrent la volonté de l'exécutif local d'accélérer la cadence des réalisations, souvent ralenties par des contraintes bureaucratiques, techniques ou budgétaires. À chaque arrêt, des explications ont été fournies, des délais précisés et des engagements pris.

Bordj Bounaâma: nouvelles infrastructures et exigences de qualité

L'après-midi fut marqué par une série d'inaugurations et de suivis de chantier dans la commune de Bordj Bounaama. Le wali y a inauguré un groupe scolaire flambant neuf, baptisé du nom du moudjahid «Saoud Boudinar», situé au cœur du quartier populaire M'hamed Kaddous. Ce groupe scolaire de type D1, comprenant 12 salles de classe, répond à la croissance démographique de la région et à l'exigence de désenclavement scolaire. Il a également donné une impulsion nouvelle au chantier de 300 logements publics locatifs, un projet structurant, censé contribuer à la résorption de la crise du logement dans la région. Mais c'est surtout la visite au site du futur centre de stockage de céréales qui a retenu l'attention. Le wali, manifestement irrité par l'ampleur du retard constaté, a lancé une série d'injonctions fermes à l'entreprise chargée des travaux, pointant l'insuffisance des moyens mobilisés, le non-respect des engagements et les failles dans la coordination technique.

La reddition de comptes, pilier d'une nouvelle culture administrative

Fidèle à une approche de responsabilisation des acteurs, le wali a insisté sur la mise en place d'un cadre de suivi strict, avec des délais précis, des indicateurs de performance et des sanctions possibles en cas de non-exécution. Il a également évoqué la création d'une "liste noire" des entreprises défaillantes, qui seront exclues des futurs marchés publics. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique plus large de moralisation de la vie administrative et de l'instauration d'une culture de résultat dans la gestion locale.

Une vision participative du développement

Au-delà des infrastructures, c'est aussi une vision humaine et inclusive que le wali entend porter. À plusieurs reprises, il a tenu à écouter directement les citoyens qu'il a rencontrés spontanément sur les lieux des projets. Il a rappelé que les priorités sont établies selon les besoins exprimés localement et que des dispositifs comme le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, permettent de financer des actions de proximité à fort impact social. Il a également souligné le rôle des assemblées élues, des comités de quartier et de la société civile dans la définition des politiques locales, appelant à une concertation permanente pour faire émerger des solutions ancrées dans le réel.

Une gouvernance de proximité en action

La visite du wali sur le terrain ne se résume pas à une suite d'inaugurations et de lancement de chantiers. Elle traduit une méthode de gestion fondée sur la transparence, la planification, l'écoute et l'engagement. En posant les jalons d'une gouvernance de proximité, M. Bouzaid Fethi donne un nouveau souffle à l'action publique locale. Un modèle que d'autres wilayas pourraient bien être amenées à suivre. **Abdenour M.**

9èmes Journées médicales de diabétologie et d'endocrinologie à Sidi Bel Abbès

Un Focus pointu sur l'innovation thérapeutique

Par Mohamed Nouar

L'Association Nationale des Médecins Endocrinologues Libéraux (ANMEL), sous l'égide de la Société Nationale pour le Diabète et l'Endocrinologie (SNDE), a tenu les 9èmes Journées Médicales Régionales de Diabétologie et d'Endocrinologie les jeudi 24 et vendredi 25 du mois en cours à l'hôtel Eden de Sidi Bel Abbès. Cet événement scientifique de haut niveau a rassemblé un parterre de médecins spécialistes et généralistes venus de diverses wilayas de l'ouest algérien, témoignant de l'engagement continu de la communauté médicale envers l'actualisation des connaissances et l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques. La rencontre a servi de plateforme pour explorer les avancées les plus récentes en matière de diagnostic, de thérapeutique et de prévention du diabète et des affections endocriniennes. Les discussions ont mis en lumière les nouveaux paradigmes de la prise en charge du diabète, avec un accent particulier sur les innovations thérapeutiques susceptibles d'améliorer significativement la qualité de vie des patients. Parmi les thèmes centraux abordés, les nouveaux analogues d'insuline à action ultra-lente, dont l'efficacité prolongée jusqu'à 48 heures représente une avancée notable dans le traitement du diabète de type 1 et 2, ont suscité un vif intérêt. L'expérience des pompes à insuline et leur

rôle croissant dans l'optimisation du contrôle glycémique ont également été largement débattus. Un point saillant de ces journées a été l'introduction du concept d'organo-protection, une stratégie proactive visant à prévenir l'apparition des complications redoutables associées au diabète. Les spécialistes ont souligné l'importance d'une approche globale pour contrer la rétinopathie diabétique, la cardiopathie, les accidents vasculaires cérébraux ischémiques et les risques de thromboses conduisant à des amputations, sans oublier les atteintes neurothérapeutiques et thyroïdiennes. Par ailleurs, l'événement a ouvert ses portes à des domaines spécialisés tels que la médecine nucléaire, avec des présentations détaillées sur l'expérience de la thermoablation des nodules thyroïdiens pour améliorer la fonction glandulaire et l'irathérapie thyroïdienne dans le traitement du cancer de la thyroïde. L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le parcours de soin a également été un sujet de discussion passionnant. L'apport de l'IA dans la prise en charge de la rétinopathie diabétique, complication fréquente et potentiellement cécitante, a été particulièrement mis en avant. Les recommandations ont insisté sur la nécessité d'un dépistage régulier par lecture différée de photographies du fond d'œil, tout en explorant le potentiel des algorithmes prédictifs intégrés aux pompes à insuline pour une gestion plus personnalisée et proactive de la maladie.

D'autres problématiques de santé publique, telles que le lien entre la tuberculose et l'insuffisance rénale, ainsi que les stratégies d'amélioration de la tension artérielle chez les patients diabétiques, ont enrichi les débats. Face à la progression alarmante du diabète de type 2 en Algérie, les organisateurs ont insisté sur l'urgence d'adapter les politiques de prévention. L'importance cruciale du dépistage précoce pour une prise en charge rapide et efficace, ainsi que la promotion d'une hygiène de vie saine ont été réaffirmés comme des piliers essentiels pour permettre aux personnes atteintes de vivre au mieux avec leur condition. Les chiffres communiqués lors de ces journées sont éloquentes : 4 millions de citoyens algériens vivent avec le diabète, représentant une charge financière considérable pour le système de santé, avec 28% du budget de la CNAS et 1500 milliards de dollars annuels alloués au traitement de cette pathologie. Ces 9èmes Journées Médicales Régionales ont ainsi rempli leur objectif de formation continue pour les médecins spécialistes et généralistes, offrant un espace d'échange intellectuel stimulant et contribuant à l'amélioration continue de la prise en charge du diabète et des affections endocriniennes dans la région ouest du pays. L'accent mis sur l'innovation thérapeutique et la prévention des complications ouvre des perspectives encourageantes pour l'avenir de la diabétologie en Algérie.

Sidi Bel Abbès

Raccordement au réseau d'électricité pour 16 familles

Par Mohamed Nouar

Une lueur d'espoir a illuminé le quotidien de seize familles résidant dans les localités reculées de Hamalette, Boualoula, Boukhanouchouche et Krarma, relevant de la commune de Taoudmout, à l'extrême sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Ces foyers ont récemment été raccordés au réseau électrique, marquant une avancée significative dans le programme d'électrification des zones isolées. Ce projet, qui s'étend sur un réseau électrique de 5 kilomètres, a nécessité un investissement de 18 millions de dinars algériens. Il s'inscrit dans le cadre des directives des autorités du pays et des instructions du PDG de la Sonelgaz, visant à impulser le développement socio-économique et à concrétiser le programme du Président de la République en matière de raccordement des zones d'ombre à l'énergie électrique et gazière. La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a réaffirmé son engagement à raccorder l'ensemble des zones d'ombre recensées à travers la wilaya. À ce jour, 12 projets électriques ont été menés à bien, représentant 51 kilomètres de réseau de distribution électrique et permettant de connecter 181 clients au réseau. Le coût global de ces réalisations s'élève à près de 124 millions de dinars algériens. Selon les responsables du secteur, ces réalisa-

tions témoignent de la volonté de Sonelgaz d'offrir un environnement plus propice aux citoyens, leur permettant de bénéficier des commodités essentielles et d'améliorer leurs conditions de vie. L'arrivée de l'électricité a été accueillie avec une immense satisfaction par les habitants des quatre villages concernés. Après des années d'attente et de difficultés, ils voient enfin leurs foyers alimentés en électricité. Ils dépendaient auparavant de solutions coûteuses et contraignantes telles que les bougies et les groupes électrogènes, rendant notamment difficiles les études de leurs enfants. Il est à noter

que les efforts d'électrification des zones rurales se poursuivent dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le 19 mars dernier, 34 foyers de la ferme Farch Youb, dans la commune de Belarbi, ont également été raccordés au réseau électrique. Un réseau de 3,08 kilomètres a été installé, portant le nombre total de bénéficiaires à 512 familles à travers les communes de Zerouala, Tilmouni, Mostefa Ben Brahim et Belarbi. Ces projets ont été financés dans le cadre du programme national d'électricité, du programme complémentaire et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Stidia (Mostaganem)

Travaux d'aménagement du village des pêcheurs et de la plage

Les travaux d'aménagement du village des pêcheurs et de réhabilitation du front de mer de la commune de Stidia (Mostaganem) ont été lancés, récemment, en prévision de la saison estivale, selon les services de la wilaya. Ce projet, doté d'un budget de 70 millions de dinars, vise à aménager la façade maritime, à ouvrir un nouvel accès pour faciliter l'entrée à la plage et à améliorer ce site touristique très prisé par les familles de l'Ouest de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection du chantier, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a appelé l'entreprise chargée de réalisation à accélérer le rythme des travaux, qui doivent durer trois mois. Il a ordonné, en outre, la mise en place d'un système de rotation continue afin de raccourcir les délais et de livrer les aménagements d'ici le 15 juin prochain, selon la même source. Le wali a également exigé l'installation d'un éclairage public entre la plage du village des pêcheurs et la plage voisine de Kristel. Il a également appelé les autorités locales à entamer les procédures légales et administratives relatives à la gestion de la plage. Par ailleurs, des travaux de réhabilitation du service de maternité et de gynécologie de la polyclinique de cette même commune ont été lancés, récemment.

Bataille de Settara (Jijel)
Un épisode des plus héroïques
des combattants algériens

La bataille de Douar Sbih, les 26 et 27 avril 1958 dans la région de Settara (commune de Ghebala, dans la wilaya de Jijel), reste l'un des épisodes les plus héroïques des combattants algériens qui vinrent à bout de plus de 1.000 soldats français, mais aussi l'un des plus abjects de la barbarie coloniale. Le Moudjahid Mohcen Ibrahim, un des rescapés de cette bataille au cours de laquelle 12 membres de sa famille avaient péri, a indiqué, dans un entretien avec l'APS, que la bataille de douar Sbih restera "toujours gravée dans sa mémoire du fait de l'indicible horreur de ce qui s'était passé". Il y a 67 ans, jour pour jour, raconte-t-il, "l'armée française avait massacré des centaines d'Algériens en utilisant des armes lourdes, en bombardant au moyen d'avions de guerre et en menant des offensives terrestres". Cependant, ajoute M. Ibrahim, "l'armée française avait rencontré, ce jour-là, une résistance farouche et acharnée des Moudjahidine qui parvinrent à mettre hors de combat des centaines de soldats et à abattre deux avions dont des fragments sont visibles à ce jour, témoins immobiles de l'horreur". Tout avait commencé, selon ce témoin, "au matin du 26 avril 1958 lorsque l'ennemi français, informé d'un mouvement de djounoud dans la zone, avait encerclé toute la région avant de déclencher des attaques au moyen d'avions de guerre et de blindés près

de Beni Sbih qui était, à l'époque, un centre commercial très animé et un point de passage entre Jijel, Skikda, Constantine et Mila". Il se souvient, surtout, de la quarantaine d'avions bombardiers qui lâchèrent des tonnes de napalm avant de laisser place à d'autres avions transportant des troupes aéroportées qui encerclèrent la région de toutes parts et utilisèrent des chars pour lancer leurs attaques. Des attaques, se rappelle-t-il encore, qui "se sont poursuivies de longues heures, donnant lieu à un combat héroïque des Moudjahidine et ce, jusqu'au soir qui vit l'affrontement se muer en affrontement au corps-à-corps, à l'arme blanche". Mohcen Ibrahim, alors âgé de 14 ans, avait essayé de se cacher dans une grotte qu'il finit par atteindre pour y découvrir des femmes avec leurs enfants, criant "Allah akbar" et poussant des you-yous. Etreint par l'émotion, il se souvient que les forces d'occupation avaient "encerclé la grotte où se trouvaient environ 30 personnes, en majorité des femmes et des enfants, avant d'y donner l'assaut, ouvrant le feu à bout portant sur tout le monde, sans exception". Parmi les 27 personnes tuées lors de l'attaque, ajoute le même témoin en réprimant un sanglot, "figurait un bébé de moins d'un an qui cherchait le sein de sa mère dont le corps nageait dans une mare de sang". Un soldat, observant ce spectacle, "mit en joue le nourrisson et l'abattit sans la moindre com-

misération, le faisant s'affaler contre la poitrine de sa mère déjà morte", relate le même témoin qui fut, lui-même, touché à la tête mais resta en vie grâce à Dieu, ce qui ne fut pas le cas de 12 membres de sa propre famille qui furent massacrés sous ses yeux. "Un spectacle que je n'oublierai jamais, une scène atroce qui m'accompagnera dans ma tombe", dit-il dans un profond soupir. Selon M. Daoud Bouguelmoun, président du Conseil scientifique et technique du musée du Moudjahid de Jijel, la bataille de Settara à Beni Sbih, fut l'une des plus importantes et des plus sanglantes de la guerre de libération nationale en raison de l'armement utilisé par l'occupant dont les troupes n'avaient épargné ni femmes, ni vieillards. Quelque 100 djounoud et 300 civils, pour la plupart des femmes, des enfants des personnes âgées, ont été tués, rapporte-t-il. Selon M. Bouguelmoun, "des survivants parmi les combattants algériens ont pu être évacués grâce au Moudjahid Mustapha Filali qui avait réussi à trouver une brèche pour leur faire quitter les lieux au nez et à la barbe des soldats français qui assiégeaient la région". Aujourd'hui, une stèle commémorative, érigée à côté du cimetière des Martyrs de la commune de Ghebala, rappelle que 410 Algériens, entre combattants et civils, ont péri dans cette bataille au cours de laquelle 1.100 militaires français ont été tués.

Batna

Exercice de simulation de lutte contre les criquets



Un exercice de simulation de lutte contre les criquets a été organisé ce samedi à Batna, au parc national de Belezma, dans la commune de Djerma. Cet exercice de simulation est destiné à éprouver la préparation et l'opérationnalité des moyens humains et matériels affectés à la lutte contre les criquets pèlerins, au cas où le fléau venait à apparaître. Effectué sous la supervision du wali, Mohamed Benmalek, l'exercice a mis à contribution plusieurs corps constitués, tels que l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie et la

Sûreté nationales, la Protection civile, ainsi que plusieurs organismes et directions concernées, dont la Conservation des forêts et les directions des services agricoles et des travaux publics. Les responsables concernés ont donné, in situ, des explications relatives au plan de déploiement local des moyens matériels mobilisés pour lutter, en cas d'apparition de criquets, contre ce fléau, notamment en ce qui concerne la disponibilité d'insecticides et de moyens de pulvérisation, avant qu'un exercice pratique ne soit organisé sur le terrain avec la par-

ticipation de l'ensemble des acteurs concernés. Le chef de l'exécutif local a souligné que cet exercice, qui « s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises localement pour prévenir ce fléau », permet de déterminer l'état de préparation et de coordination de tous les intervenants, et de tester les moyens mobilisés dans la wilaya pour parer à toute urgence dans ce domaine. Plus de 15 organismes et directions ont participé à cet exercice de simulation, en plus des communes de Djerma, de Zana El Beida, de Seriana et d'Ain Yagout.

Bouira

Ibtissam Hamlaoui
au forum des étudiants

A l'occasion du déroulement du colloque régional des jeunes étudiants des antennes centrales et devant un parterre de jeunes d'étudiants, issus de quinze (15) wilayas du centre, selon les organisateurs, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissam Hamlaoui, a souligné, samedi à partir de l'auditorium de l'université « Akli Mohand Oulhadj » de Bouira qu'il est « devenu une évidence pour les étudiants de réfléchir à des projets entrepreneuriaux, de créer des start-up et des petites entreprises qui peuvent contribuer au développement local et national. Elle poursuivra: «C'est une chose à laquelle nos étudiants universitaires doivent croire pour qu'ils puissent véritablement démontrer leur énorme potentiel, leur permettant de profiter des opportunités offertes par l'État algérien, à travers divers programmes de soutien et d'assistance notamment les incubateurs d'entreprises et les centres d'innovation au sein des universités». Elle informera que l'État a fourni aux étudiants universitaires des outils clairs et concrets, allant de la formation au financement, du «mentorat» au «réseautage», dans l'espoir de transformer des idées virtuelles en entreprises réelles, grâce à une réflexion créative sur les opportunités. «A cette occasion, nous apprécions grandement votre généreuse initiative d'honorer un certain nombre de jeunes entrepreneurs qui sont des modèles de réussite et qui sont la véritable preuve que le succès vient après l'effort et la persévérance», a-t-elle précisé en conclusion, tout en renouvelant ses «remerciements à tous ceux qui ont contribué aux préparatifs pour la réussite de ce colloque. Je vous assure du soutien continu de l'Observatoire national à toutes les initiatives qui contribuent au développement de la pensée entrepreneuriale, dans le but de renforcer l'économie nationale et de créer de la richesse. Cela découle du mandat de l'observatoire national, en tant qu'organe consultatif auprès du président de la République qui souligne toujours la nécessité de croire aux capacités des jeunes et des étudiants».

TAIB HOCINE

Ghardaïa

Mariage collectif de 57
couples à Métlili et Zelfana



Cinquante-sept (57) couples issus de milieu social modeste ont convolé en justes noces, ce week-end, dans les localités de Métlili (45 mariages) et Zelfana (12), lors de mariages collectifs dans la pure tradition ancestrale de la région. Organisé dans un climat festif par le tissu associatif, sous le signe de «Convivialité et solidarité», l'évènement, qui vise la promotion de l'entraide et de la solidarité entre les différentes couches sociales, a été marqué par la présence des autorités de la wilaya. L'évènement, organisé dans la pure tradition de la région de Ghardaïa, s'inspire des rituels ancestraux d'entraide et de solidarité instaurés dans les différents ksour de la wilaya de Ghardaïa, notamment la vallée du M'zab et les localités de Métlili, Guerrara, Berriane, Zelfana et Daya Dahoua, a affirmé Hadj Abdelhamid, un notable de Métlili. Après le rituel dîner du mariage, un somptueux couscous préparé avec les dons de bienfaiteurs, vient la cérémonie d'habillage des mariés, très attendue dans cette soirée, avec la présence, outre leurs proches et amis, des bienfaiteurs, donateurs ainsi que de nombreux visiteurs de passage dans la région. Des prêches portant sur les vertus du mariage dans la consécration des valeurs de stabilité et de la solidarité sociale ainsi que le rôle du couple dans la consolidation de la société musulmane, sont prononcés durant la cérémonie de mariage par des imams.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في لقضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا في أول درجة في الشكل: قبول إعادة السر في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2016-02-18 فهرس 01195. واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم مصلي نذير بتاريخ 21-03-2016 والمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2016-03-30 تحت رقم 16-790 وبالننتيجة لذلك الحكم بالحجر على المدعي عليه يعقوب محمد المولود بتاريخ 12-09-1994 بمستغانم الألبية جيلالي ولأمة عائشة بلعباس. مع تعيين المدعي يعقوب جيلالي المولود بتاريخ: 28-04-1958 بنيل لأبيه مجاهد وأمه الجوهري يعقوب، كمقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. وأمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على عقد ميلاد المحجور عليه مع أمر المدعي بنشر منطوق الحكم الحالي بجريدة وطنية مرقووة. مع تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
28.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، إبتدائيا ، حضوريا. في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعي عليه بعد الترجيع بلفاسم رمضان المولود بتاريخ 18/10/2005 بمستغانم ، لأبيه فارس و لأمة محجوبة يومدين، مع تعيين والده المدعي بعد الترجيع بلفاسم فارس مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. وتحميل المدعي بعد الترجيع المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية، والدعوى السابقة بما فيها رسومهما القضائية والمقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900 دج)، ومصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
28.04.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), pére de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro 0556 366 201

مكتب التوثيق للأستاذ بلغوتي رشيد موثق بوهراڤ
حي الخالدية شارع 40 متر، رقم : 26 ، وهران
بيع عقار بالمزاد العلني.
بناء على طلب من السادة حامد بدرة بنت عبد القادر، حامد بن دهبية بنت عبد القادر، حامد باهية بنت عبد القادر، حامد عبد الرزاق ولد أمين، بلاغ قطيمة بنت الطيب، عيادي فاطمة الزهراء المتدخل باسم و نيابة عن والدتها السيدة حامد فريدة بنت عبد القادر بصفتها وكيلة عنها بموجب وكالة قنصلية محررة بالقنصلية العامة بباريس، فرنسا بتاريخ 22 ماي 2022 تحت رقم 2022/04 ميموني لحسن ولد عبد الرحمان عزام المتدخل باسم و نيابة عن والدته المحجور عليها حامد سليمة بنت عبد القادر بصفته مقدما عليها بموجب الحكم القضائي الصادر عن محكمة فلاوسن، قسم شؤون الأسرة، مجلس قضاء وهران بتاريخ 2022/09/28 فهرس رقم: 22/04376 جدول رقم 22/02852 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 2023/1032 بتاريخ 2023/07/10، والسيد حامد براهيم ولد عبد القادر المتدخل باسمه و نيابة عن شقيقه المحجور عليه حامد كمال شوقي ولد عبد القادر بصفته مقدما عليه بموجب الحكم القضائي الصادر عن محكمة العثمانية، قسم شؤون الأسرة، مجلس قضاء وهران بتاريخ 2018/12/16 فهرس رقم 18/17177، جدول رقم: 18/14671 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 21/1760 بتاريخ 2021/07/15. وبناء على الأمر القضائي رقم 25/219 الصادر عن محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران قسم شؤون الأسرة بتاريخ الثالث مارس الفين و خمسة وعشرين وخمسة وعشرين 2025/04/16 والأمر القضائي رقم 25/171 الصادر عن محكمة فلاوسن، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/03/18 والأمر القضائي رقم 25/99 الصادر عن محكمة العثمانية، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/03/03 سيشرع يوم الأحد الحادي عشر ماي من سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/05/11 على الساعة 10.00 صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع العقار التالي تعيينته: التعيين: أماكن ذات طابع سكني كانتة بوهراڤ، حي السعادة، شارع بن بصال محمود حاليا، سابقا GAL CALVERIE ، رقم 36 متمثلة في منزل فردي، مكون من الطابق الأرضي الذي يحتوي على مراب و الطابق الأول الذي يحتوي على ثلاثة (03) غرف، مطبخ حمام وتقدر المساحة المبنية بثلاثمائة وعشرون متر مربع و تسعة وعشرون ديسمتر مربع (320.29م²)، الكل مشيد على قطعة أرضية مساحتها أربعمائة وسبعون متر مربع (470 م²)، وهي تابعة لتقسم 260 مجموعة الملكية رقم 58 حسب ما هو مبين بالدفتر العقاري رقم 15/6701 المشهر بالمحافظة العقارية وهران غرب بتاريخ 19 فبراير 2015، إبداع 42 خاتة 1962. يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع. السعر الإفتتاحي للبيع بالمزاد العلني للعقار أعلاه هو خمسين مليون دينار جزائري 50.000.000,00 د.ج.

للإعلان الموثق
28.04.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بلغوتي رشيد موثق بوهراڤ
حي الخالدية، شارع 40 متر، رقم : 26 ، وهران
بيع حقوق عقارية بالمزاد العلني.
بناء على طلب من السادة حامد بدرة بنت عبد القادر ، حامد بن دهبية بنت عبد القادر حامد باهية بنت عبد القادر، حامد عبد الرزاق ولد أمين بلاغ قطيمة بنت الطيب، عيادي فاطمة الزهراء المتدخل باسم و نيابة عن والدتها السيدة حامد فريدة بنت عبد القادر بصفتها وكيلة عنها بموجب وكالة قنصلية محررة بالقنصلية العامة بباريس، فرنسا بتاريخ 22 ماي 2022 تحت رقم: 2022/04 ميموني لحسن ولد عبد الرحمان عزام المتدخل باسم و نيابة عن والدته المحجور عليها حامد سليمة بنت عبد القادر بصفته مقدما عليها بموجب الحكم القضائي الصادر عن محكمة فلاوسن، قسم شؤون الأسرة مجلس قضاء وهران بتاريخ 2022/09/28 فهرس رقم: 22/04376 جدول رقم: 22/02852 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 2023/1032 بتاريخ 2023/07/10، والسيد حامد براهيم ولد عبد القادر المتدخل باسمه و نيابة عن شقيقه المحجور عليه حامد كمال شوقي ولد عبد القادر بصفته مقدما عليه بموجب الحكم القضائي الصادر عن محكمة العثمانية، قسم شؤون الأسرة مجلس قضاء وهران بتاريخ 2018/12/16 فهرس رقم: 18/17177، جدول رقم: 18/14671 و الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 21/1760 بتاريخ 2021/07/15، وبناء على الأمر القضائي رقم 25/219 الصادر عن محكمة فلاوسن، مجلس قضاء وهران، قسم شؤون الأسرة بتاريخ السادس عشر أفريل الفين و خمسة وعشرين 2025/04/16 والأمر القضائي رقم 25/171 الصادر عن محكمة فلاوسن، مجلس قضاء وهران قسم شؤون الأسرة بتاريخ الثامن عشر مارس الفين وخمسة وعشرين 2025/03/18 والأمر القضائي رقم 25/99 الصادر عن محكمة العثمانية، مجلس قضاء وهران، قسم شؤون الأسرة بتاريخ الثالث مارس الفين و خمسة وعشرين 2025/03/03 سيشرع يوم الأحد الحادي عشر ماي من سنة الفين و خمسة وعشرين 2025/05/11 على الساعة 10.00 صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع الحقوق العقارية التالي تعيينها: التعيين حقوق عقارية قدرها عشرة أجزاء من اثني عشر 12/10 جزء في الشبايع من شقة سكنية كاملة بوهراڤ، لدانرتها و ولايتها، حي السعادة، شارع سويدي محمد التعاونية الإسلامية الجزائرية للسكن رقم 11، بالطابق الأرضي على يمين المدخل الجنوبي للعمارة ب تمثل حصة رقم 32 للكون من أربعة (04) عرف مطبخ بيت حمام، مرحاض، تقدر مساحتها بخمسة وخمسين متر مربع و واحد و عشريون ديسمتر مربع (55.21م²)، و نسبة 3850/60 جزء من الأجزاء المشتركة للعمارة للعقار، حسب الجدول الوصفي للتقسيم المشهر بالمحافظة العقارية وهران غرب بتاريخ 04 أفريل 1958 مجلد 1494 رقم 21، و هي تابعة لتقسم 259 مجموعة الملكية رقم 44 حسب ما هو مبين بالدفتر العقاري رقم 2018/47 المشهر بالمحافظة العقارية وهران غرب بتاريخ 28 جانفي 2018، إبداع: 47. يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع. السعر الإفتتاحي للبيع بالمزاد العلني للعقار أعلاه هو أربعة ملايين وخمسمائة ألف دينار جزائري 4.500.000,00 د.ج.

الإعلان الموثق
28.04.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836



Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

L'entraîneur de l'OM compte sur l'international DZ

De Zerbi encense (encore) Bennacer

Par Rachid B.

Prêté par l'AC Milan avec option d'achat, le milieu de terrain international Ismaël Bennacer semble être revenu au niveau qui était le sien lorsqu'il avait débarqué en grandes pompes à l'Olympique de Marseille. C'est, du moins, l'avis de son entraîneur, évoqué en conférence de presse en amont de la réception du Stade Brestois, hier soir au stade Vélodrome. «Il a très bien commencé à Saint-Etienne, puis contre Angers, parce que Valentin Rongier avait eu des soucis. Puis, il a eu quelques problèmes, il a perdu de son éclat. Mais là, il va mieux, je trouve. C'est un soldat, d'un niveau très élevé, passionné et qui a vraiment voulu venir ici. Je l'apprécie beaucoup, c'est quelqu'un de généreux. Il faudra voir qui joue, car il y a de la concurrence » avait, en effet, affirmé Roberto De Zerbi dans des propos qui confirment, si besoin l'est encore, le statut dont jouit le champion d'Afrique des nations 2019 au Caire. L'ancien d'Arsenal avait, en fait, été victime d'un contre-coup physique dans les deniers matchs, comme l'a rappelé, d'une manière générale, le tacticien italien. «Physiquement, tout le monde est revenu. On le voit avec la différence de vitesse de Greenwood entre le match



à Lens et celui contre Montpellier. Il est normal qu'il y ait une baisse dans une saison, il y a des blessures, des absences. Ce ne sont pas des excuses mais il y a des situations qui ont fait qu'il y a eu une baisse. Sur le plan tactique, il faut prendre des décisions au bon moment» notera De Zerbi, qui a pris acte avec satisfaction d'une prise de conscience de la part des coéquipiers d'Amine Gouiri. «C'est quelque chose qu'ils ont toujours eu. Ce sont toutes de bonnes personnes, de bons gars. Il y a de choses qui sortent mais ce n'est pas par mauvaise foi. Mais on a tous des limites, moi le premier, mais on essaie de les dépasser pour aller plus loin» lâchait-

il, avant de clore en évoquant l'environnement marseillais. «C'est l'OM! Je savais avant comment c'était l'OM, c'est pour ça que j'ai choisi de venir ici. Les gens chez eux ou au stade comprennent qui pousse et donne tout pour le club et qui fait les choses de mauvaise foi. Chacun est libre de faire ce qu'il veut mais je fais les choses les plus justes, pas pour moi, mais pour mon équipe. Et pour l'instant, mon équipe, c'est l'OM. Pablo (Longoria, ndlr), Medhi (Benatia, ndlr), tous ceux qui bossent autour de l'équipe travaillent pour le bien de l'équipe. Les mensonges, les polémiques et tout le reste, je les laisse aux autres» tancera-t-il.

Ligue 1 Mobilis (24ème Journée)

Le leader accroché, la JSK co-dauphin

Le MC Alger, tenu en échec au stade du 5-Juillet par le MC El-Bayadh (0-0), a raté une bonne occasion de conforter sa position de leader de la Ligue 1 Mobilis, alors que la JS Kabylie est devenue co-dauphin après sa victoire face au CRB Belouizdad (3-2), lors de la suite de la 24e journée, disputée samedi. A Alger, le MCA a subi un coup d'arrêt en concédant le nul face au MC El-Bayadh, lequel aurait pu prétendre à mieux, notamment en seconde période. Les Mouloudéens n'ont pas réussi à percer la défense des visiteurs, bien regroupée autour du gardien Abdelkader Salhi. A l'issue de ce match nul, le "Doyen", qui compte un match en moins, reste toujours en tête du classement avec 45 points, alors que le MC El-Bayadh retrouve la cinquième position (34 pts). Cette 24e journée a été marquée par la victoire de la JS Kabylie devant le CRB Belouizdad (3-2) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Le début de la rencontre a été largement en faveur de la JSK qui a ouvert le score par le joueur russe Ignatev, après 22 minutes de jeu. Trois minutes plus tard, les visiteurs sont revenus au score grâce à Meziane (25e). Par la suite, Berkane a redonné l'avantage à la aux "Canaris" juste avant la pause (44e), mais c'était sans compter sur la détermination du Chabab, qui est parvenu à refaire son retard lors de la deuxième mi-temps, grâce à Belkhir (69e). Berkane s'est distingué une deuxième fois en offrant à son équipe le but de la victoire (84e). Les algérois ont terminé la partie à dix après l'expulsion de l'attaquant Mahious à la 32e. Grâ-

ce à ce succès, la JSK rejoint le CRB en deuxième position avec 43 pts au compteur chacun. Dans la course au maintien, l'ES Mostaganem a réalisé une bonne opération, en s'imposant à domicile devant son concurrent direct, NC Magra (2-1) grâce aux buts de Benlamri (24e) et Bouguetaya (86e). Les visiteurs avaient réduit le score dans le temps additionnel par Demane (90e+4). A la faveur de cette victoire, ô combien importante, l'Espérance de Mostaganem, rejoint l'O. Akbou et l'USM Khenchela à la 12 e position (25 points). De son côté, le NC Magra retombe dans ses travers, et reste scotché à la 15e place (24pts). De son côté, la JS Saoura a réalisé une bonne opération en dominant "at home", l'USM Alger sur le score (2-1). Les locaux ont ouvert le score par Boutiche à la 34e, mais le capitaine de l'USMA, Alilet a rendu le pendules à l'heure sur pénalty (58e). Quelques minutes plus tard, la JSS a repris l'avantage sur un but d'Akacem (67e). Une victoire qui permet à la aux "Aigles" de remonter à la 8 e place (31 pts). En revanche, l'USMA échoue à se rapprocher du podium et recule à la 6e (33 pts) avec deux matchs en retard. En ouverture de cette 24e journée, le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisés jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki à Alger (0-0). Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Yettou à la 74e minute. Après ce nul, le PAC qui aligne un quatrième match sans victoire, stagne à la 7e place au tableau avec 32 points, alors que l'Entente occupe la quatrième position avec 35 uni-

tés. Cette journée s'est poursuivie vendredi où le MC Oran a réalisé une bonne opération dans l'optique du maintien, en s'imposant à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), alors que la lanterne rouge l'US Biskra s'enfoncé davantage, en concédant l'égalisation dans le temps additionnel en déplacement face à l'ASO Chlef (1-1). Le MCO a trouvé la faille, sur un penalty transformé par Dahar à la 53e minute de jeu. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le club "Akboucien", qui restait sur une victoire et deux nuls. A l'issue de cette victoire, les "Hamraoua" remontent à la 10e place au classement avec 27 points, alors que l'O.Akbou stagne provisoirement à la 12e place, avec 25 points. Au stade de Mohamed Boumezrag à Chlef, l'USB a raté l'occasion d'empocher trois points précieux, dans l'optique du maintien. Pourtant, les gars des "Ziban" ont ouvert le score grâce au buteur maison Saâd, en début de la seconde période (57e). Alors que les Biskris croyaient tenir un succès précieux, l'attaquant chélifien le Togolais Avotor, a surgi dans le temps additionnel (90e+5) pour arracher le point du nul, et éviter à son équipe une troisième défaite de suite. Si l'USB reste scotché à la position de lanterne rouge (16e, 20 pts), l'ASO remonte à la 9e place avec 29 unités, et un match en retard à disputer le mercredi 30 avril en déplacement face à l'USM Alger. Le match CS Constantine - USM Khenchela a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Constantinois en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine.

Gymnastique artistique (Mondial)

03 Algériens qualifiés en finale



Les gymnastes algériens, Kaylia Nemour (Barres asymétriques), Sihem Hamidi (saut) et Adem Cogat (Sol), se sont qualifiés pour les finales de l'étape de la Coupe du monde 2025 qui se déroule du 25 au 29 avril au Caire (Egypte), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG). Lors de la 1ère journée de l'étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, la championne olympique algérienne, Kaylia Nemour, s'est brillamment qualifiée pour la finale des barres asymétriques, après avoir remporté le tour de qualification avec un score de 14,366. Il s'agit de l'une des notes les plus élevées enregistrées lors de cette session. Même chose pour ses coéquipiers, Sihem Hamidi (saut) et Adem Cogat (Sol), qui se sont distingués dans leurs spécialités respectives, en allant chercher une qualification pour les finales qui auront lieu dimanche. Cinq gymnastes algériens défendront les couleurs nationales face aux meilleurs gymnastes du monde, dans une compétition de très haut niveau. Il s'agit de Kaylia Nemour, Sihem Hamidi, Riadh Aliouat, Adem Cogat et Youcef Semmani.

Basket - Coupe d'Algérie 2025 (dames)

HD Marines bat le MCA et rejoint l'USMA en finale

Les basketteuses de Hussein-Dey Marines se sont hissées en finale de la Coupe d'Algérie 2025, en s'imposant devant leurs homologues du MC Alger sur le score de 59 à 46 (mi-temps : 32-23), en demi-finale disputée samedi à Staouéli. Les scores des quarts-temps ont été comme suit : (21-13, 11-10, 05-15, 22-08). En finale, les basketteuses de Hussein-Dey seront opposées à celles de l'USM Alger, tombées vendredi des tenantes du trophée du GS Cosider (53-50). Prévue initialement le jeudi 1 mai, la finale de la Coupe d'Algérie 2025 a été reportée à une date ultérieure, selon un communiqué de la Fédération algérienne de basket-ball.

Résultats des demi-finales

de la Coupe d'Algérie dames 2025:

USM Alger - GS Cosider.....53-50
MC Alger - Hussein-Dey Marines.....59-46

Coupe arabe FIFA-Qatar-2025

L'Algérie participera à la 2ème édition

La sélection algérienne de football seniors participera à la 2ème édition de la Coupe arabe des Nations, Fifa-Qatar-2025, prévue du 1er au 18 décembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), samedi sur ses réseaux sociaux. "Le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a reçu ce jour une invitation signée par le président de la FIFA, M. Gianni Infantino, dans laquelle il invite la sélection algérienne à participer à la prochaine phase finale de la Coupe Arabe des Nations, qui se tiendra au Qatar du 1er au 18 décembre 2025", indique un communiqué de l'instance fédérale. Ce sera l'occasion pour l'Algérie de défendre le trophée remporté avec brio en 2021 lors de la première édition, ajoute la même source. Pour rappel, la sélection algérienne avait battu en finale, disputée le 18 décembre 2021 à Doha, son homologue tunisienne sur le score de 2 à 0 après prolongations grâce à deux réalisations signées Amir Sayoud (99') et Yacine Brahimi (120'+5).

Participation algérienne à la 39e édition du Salon international du livre de Tunis



L'Algérie participe à la 39ème édition du salon international du livre de Tunis (FILT), qui s'est ouvert vendredi soir au Palais des expositions du Kram, à Tunis, indique samedi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Cette participation, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), concrétise "l'engagement de l'Algérie à renforcer sa présence sur la scène culturelle arabe et africaine" et à "renforcer les passerelles d'échange intellectuel et littéraire avec nos frères en Tunisie", a expliqué le ministère dans son communiqué. Dans le cadre de l'inauguration officielle du salon, le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed a visité vendredi soir, le pavillon algérien, où "il s'est longuement arrêté sur les produits exposés et exprimé sa grande considération pour l'Algérie ainsi que sa profonde admiration pour ses symboles intellectuels et culturels qui ont marqué de leur empreinte la mémoire arabe et humaine", précise la même source.

A cette occasion, les représentants du pavillon algérien ont remis au président tunisien un nombre de publications comprenant des biographies de personnalités intellectuelles et historiques algériennes, dans un geste symbolique qui consacre la profondeur des liens culturels entre les deux pays et les deux peuples frères exprime la considération mutuelle, selon la même source.

Le pavillon algérien compte 45 maisons d'édition nationales présentant plus de 250 titres couvrant les domaines de la littérature, de l'histoire, de la pensée et de l'art.

Le programme du pavillon prévoit des séances de vente-dédicace et des soirées de poésie animées par un nombre d'écrivains et de poètes algériens.

Projection à Alger du documentaire "Zinet Alger : Le bonheur" de Mohamed Latrèche

L'avant-première du film-documentaire de Mohamed Latrèche, "Zinet Alger : Le bonheur", une vision novatrice de l'Algérie indépendante, avec une touche qui allie réalisme et poésie, a été présentée samedi à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou.

Accueillie à la Cinémathèque d'Alger, cette nouvelle production du Centre Algérien pour le développement du cinéma (CADC) entre dans le cadre du soutien du ministère de la Culture et des Arts au septième art et de la valorisation de la mémoire cinématographique nationale.

Tenant à partager avec le public du cinéma algérien les "sentiments de fierté de sa riche histoire", M. Ballalou a une nouvelle fois confirmé que son département visait à "encourager et accompagner la production cinématographique nationale et les expériences créatives pionnières".

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a rappelé que "le développement du cinéma national constituait une priorité pour les plus hautes autorités du pays, à travers le soutien de la formation et l'ouverture aux expériences internationales pionnières".

Il a également réitéré la "ferme volonté de son département à consolider la culture cinématographique et promouvoir les productions nationales à dimension documentaire, de manière à servir l'identité culturelle nationale, documenter la mémoire du cinéma algérien et ses symboles



immortels, et contribuer à élargir l'interaction du public avec ce patrimoine créatif".

D'une durée de 65 mn, le film "Zinet Alger : Le bonheur", retrace la carrière du grand artiste Mohamed Zinet (1932-1997), digne fils de l'ancienne Casbah et l'une des figures emblématiques les plus marquantes du cinéma algérien, qui a excellé dans son célèbre film "Tahia ya Dido" (1971).

Le regretté était connu pour sa passion précoce pour l'art, puisqu'il était actif dans le théâtre et les scouts musulmans algériens, avant de s'impliquer dans la lutte politique contre l'occupant français, et rejoindre ensuite le maquis, au service de la Révolution algérienne en tant qu'officier dans l'Armée de Libération

Nationale.

A l'heure de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), une autre dimension s'invite dans ce film-documentaire prenant, celle de l'évocation nostalgique du vieil Alger avec une époque et des lieux qui semblent se figer dans les mémoires.

La projection a également été suivie par des invités tchèques participant à l'initiative "Prague rencontre Alger : voyage cinématographique et créatif", qui a abouti, il y a deux jours, à la signature d'un accord-cadre entre le l'Institut National supérieur du Cinéma et la "Prague International Film School", en faveur des échanges universitaires et de la valorisation des jeunes talents cinématographiques.

Le réalisateur Mohamed Latrèche a, en partie, expliqué les raisons de son choix de prendre pour personnage principal de son film, Mohamed Zinet, dues, selon lui, à "la contribution de ce grand artiste à la lutte du cinéma algérien, au point de devenir une partie active du mouvement culturel national et international".

Nombre d'artistes, intellectuels et professionnels des médias, interviewés dans le documentaire, à l'instar de l'ancien directeur de la Cinémathèque d'Alger, Boudjemâa Karèche, entre autres, ont rappelé les moments forts de la carrière de Mohamed Zinet, symbole d'ambition et de créativité dans le cinéma algérien. La soirée s'est conclue par un riche débat entre le réalisateur, le ministre de la Culture et des Arts et le public cinéophile, dans une atmosphère d'interaction culturelle constructive.

M. Ballalou a annoncé la projection de "Zinet Alger : Le bonheur" de Mohamed Latrèche, au cœur même de la Casbah d'Alger, au delà de sa programmation dans le réseau des salles de repertoire opérationnelles du Centre algérien de la Cinématographie (CAC).

C. B.

Festival international de la lecture pour enfants de Sharjah (E.A.U)

Pour ne pas rompre avec soi-même...

Peut-on résister aux avantages de la technologie ou carrément s'en passer quand il s'agit de la lecture? C'est dans ce contexte complexe que, entre autres thèmes, le festival de Sharjah tente d'expliquer intelligemment aux enfants, en mettant en exergue les dangers du monde virtuel (intelligence artificielle, réseaux sociaux et autres applications...) et, en face, en mettant bien en vue la valeur d'un monde réel, loin des écrans d'une tablette, d'un smartphone qui rompt tout lien avec soi. La tâche n'est pas aisée: car comment extirper un enfant de ses appareils électroniques où même les parents y sont engouffrés?

Il faut sauver ce qui peut l'être, sommes-nous tentés de dire. Et pour y réussir, un tant soit peu, il faut «réinventer» chez l'enfant ce plaisir de lire «traditionnellement», certains, pour reprendre un terme lié à l'univers du computer, il faut «réinitialiser», «remettre à jour» l'esprit de nos jeunes, en les sensibilisant avec des arguments concrets, loin d'une «pédagogie» répressive et revoir une législation trop permissive où rien n'interdit d'utiliser un outil électronique, si ce n'est le contrôle vigilant des parents.

Encore, faut-il qu'ils aient les compéten-



ces pour le faire, devant les acquis technologiques de leur progéniture. L'artiste et créateur de contenu, Ali Tayfour, n'y va pas par quatre chemins pour attirer la sonnette d'alarme sur, à titre d'exemple, les innombrables vidéos suspectes, destinées aux adultes, balancées inexorablement sur Facebook, Snapchat et autres,

mais accessibles aussi aux enfants et aux adolescents. Il faut, peut-être, toute une (nouvelle) «révolution» pour restituer son environnement normal à l'enfant, l'aider à prendre conscience de la réalité et lui éviter une «métamorphose» aux conséquences non souhaitables...

Iran

Au moins 25 morts et 800 blessés dans l'exposition du principal port du pays

Des hélicoptères et des avions ont déversé de l'eau sur l'incendie, qui faisait rage pendant toute la nuit et jusqu'à dimanche matin, dans le port de Shahid Rajaei. L'explosion s'est produite au moment où l'Iran et les États-Unis se rencontraient samedi à Oman pour le troisième cycle de négociations sur le programme nucléaire de Téhéran, qui progresse rapidement.

Personne en Iran n'a vraiment suggéré que l'explosion provenait d'un attentat. Toutefois, même le ministre iranien des affaires étrangères, Abbas Araghchi, qui dirigeait les négociations, a reconnu mercredi que "nos services de sécurité sont en état d'alerte maximale, compte tenu des cas passés de tentatives de sabotage et d'opérations d'assassinat conçues pour provoquer une réaction légitime".

Les médias d'État ont communiqué le nombre de victimes, indiquant que les autorités n'avaient identifié que 10 personnes parmi les morts, dont deux femmes. La télévision d'État a indiqué que l'incendie était sous contrôle et qu'il serait totalement éteint dans le courant de la journée de dimanche. Elle a également indiqué que les activités avaient repris dans le port, montrant des images de conte-nus d'un navire commercial en train d'être déchargés.

Peu de détails ont été donnés sur les causes de l'incendie qui s'est déclaré juste à l'extérieur de Bandar Abbas et qui aurait provoqué l'explosion d'autres conte-nus.

LE PORT A REÇU UNE CARGAISON DE COMBUSTIBLE CHIMIQUE

La société de sécurité privée Ambrey affirme que le port a reçu du combustible chimique pour missiles en mars. Ce produit fait partie d'une cargaison de perchlorate d'ammonium en provenance de Chine et acheminée par deux navires vers l'Iran.

Ce produit chimique, qui sert à fabriquer du propérol solide pour les roquettes, devait être utilisé pour reconstituer les stocks de missiles de l'Iran, qui avaient été épuisés par ses attaques directes contre Israël pendant la guerre avec le Hamas dans la bande de Gaza.

"L'incendie serait dû à une mauvaise manipulation d'une cargaison de combustible solide destiné à être utilisé dans des missiles balistiques iraniens", a précisé l'agence de sécurité.

Selon les données de suivi des navires, l'un des navires supposés transporter le produit chimique se trouvait dans les environs en mars. L'Iran n'a pas reconnu avoir pris la cargaison. La mission iranienne auprès des Na-



tions unies n'a pas répondu à une demande de commentaire samedi.

On ne voit pas très bien pourquoi l'Iran n'aurait pas retiré les produits chimiques du port, surtout après l'explosion du port de Beyrouth en 2020. Cette explosion, causée par l'inflammation de centaines de tonnes de nitrate d'ammonium hautement explosif, a tué plus de 200 personnes et en a blessé plus de 6 000 autres. Toutefois, Israël a ciblé des sites de missiles iraniens où Téhéran utilise des mélanges industriels pour créer du combustible solide.

Les images de l'explosion de samedi à Shahid Rajaei diffusées sur les réseaux sociaux montrent une fumée rougeâtre s'élevant de l'incendie juste avant la détonation. Cela suggère qu'un composé chimique est impliqué dans l'explosion, comme dans le cas de l'explosion de Beyrouth.

Samedi soir, l'agence de presse IRNA a déclaré que l'Administration des douanes d'Iran avait attribué l'explosion à un "stock de marchandises dangereuses et de produits chimiques entreposés dans la zone portuaire", sans donner plus de détails.

Une photo aérienne diffusée par les médias iraniens après l'explosion montrait des incendies en plusieurs endroits du port. Les autorités ont ensuite mis en garde contre la pollution de l'air par

des produits chimiques tels que l'ammoniac, le dioxyde de soufre et le dioxyde d'azote. Les écoles et les bureaux de Bandar Abbas seront également fermés dimanche.

Shahid Rajaei a déjà été une cible. En 2020, une cyberattaque attribuée à Israël a visé le port. L'explosion est survenue après qu'Israël a déclaré avoir déjoué une cyberattaque visant ses infrastructures hydrauliques, qu'il a attribuée à l'Iran. Les autorités israéliennes n'ont pas répondu aux demandes de commentaires concernant l'explosion de samedi.

Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des volutes de fumée noire après l'explosion. D'autres montrent du verre soufflé sur des bâtiments situés à des kilomètres de l'épicentre de l'explosion. Les médias d'État ont montré des blessés se pressant dans au moins un hôpital, avec des ambulances arrivant alors que les médecins transportaient une personne sur un brancard.

La télévision d'État a également fait état de l'effondrement d'un bâtiment à la suite de l'explosion, sans autre précision.

Le ministère de l'intérieur a déclaré avoir ouvert une enquête sur l'explosion. Le président iranien Masoud Pezeshkian a également présenté ses condoléances aux personnes touchées par l'explosion.

Paris

Un jet de pétard dans une boutique sème la panique sur les Champs-Élysées

Paris, une grosse frayeur a envahi samedi les Champs-Élysées. L'avenue mythique a en effet connu une fin de journée agitée après un mouvement de panique dans un magasin provoqué par des détonations assimilées dans un premier temps à des tirs, ce qui s'est révélé faux.

Peu après 21 heures, la préfecture de police de Paris (PP) a annoncé sur le réseau social X que « l'incident » était « terminé ». « Il s'agirait d'un regrettable jet de pétard à l'intérieur d'un commerce », a poursuivi la PP, en ajoutant qu'une « enquête (était) ouverte, notamment pour identifier l'auteur ».

En début de soirée, le magasin « Sephora » des Champs avait été évacué après des « bruits entendus pouvant s'apparenter à la chute d'objets lourds ou de détonations mais sans aucune certitude », a fait savoir la préfecture de police. Des personnes paniquées s'étaient enfuies dans les rues adjacentes, selon des vidéos postées sur les réseaux sociaux.

Un large périmètre de sécurité avait été alors établi et sur instruction du préfet de police une prospection avait été lancée afin de « lever les doutes ». Ce qui a été le cas, une heure plus tard. Les « enquêteurs s'orientent vers l'hypothèse – confirmée par un témoin – d'un individu ayant jeté un pétard à l'intérieur du commerce concerné », selon une source à la préfecture de police.

Un automobiliste se trompe de route et finit dans la tribune d'un stade de football en plein match



Scène surréaliste ce samedi en Angleterre lors d'une rencontre entre Matlock Town et Lancaster City (1-1), en Northern Premier League, en divisions 7 et 8. Vers la 21e minute de jeu, les spectateurs présents dans la tribune principale ont vu passer juste devant eux une... voiture ! Le conducteur s'était visiblement trompé de chemin. Heureusement, des stadiers l'ont aidé à retrouver sa route afin de quitter les lieux !

Arabie saoudite

L'art d'extraire le parfum de la "cité des roses"

Depuis cinq décennies, Khalafallah al-Talhi taille à la main les buissons épineux et cueille les fleurs, perfectionnant l'art d'extraire le parfum très demandé de la "cité des roses" nichée dans les montagnes de l'ouest de l'Arabie saoudite. "J'aime les roses plus que mes propres enfants", confie à l'AFP l'homme de 80 ans dans sa ferme florale, l'une des quelque 800 que compte Taëf, ville surnommée "la cité des roses". Située à quelque 1.700 mètres d'altitude, Taëf produit chaque année quelque 300 millions de ces fleurs emblématiques à pétales roses. A lui seul, M. Talhi dit en faire pousser de cinq à six millions par saison. A l'arrivée du printemps, les champs se couvrent généralement d'un tapis rose éclatant. Les fleurs sont alors cueillies à la main, du levée du soleil jusqu'à la tombée de la nuit, par des dizaines de travailleurs.

Une fois récoltées, les pétales sont trempés et bouillies pendant des heures dans de grandes cuves. Le parfum est ensuite extrait à travers un processus complexe de distillation de la vapeur, qui produit une huile essentielle très prisée.

LE PARFUM DE LA MECQUE

L'eau de rose produite à Taëf est utilisée notamment pour laver les murs de la Kaaba, l'édifice cubique au centre de la Grande mosquée de La Mecque vers lequel les musulmans se tournent pour prier, tandis que les parfums à base de roses locales séduisent de nombreux pèlerins. "La quantité de roses produites à Taëf est limitée. Il y a peu d'exportations, car la demande locale est très forte. En Arabie saoudite, beaucoup ne jurent que par ce parfum", souligne l'agriculteur.

Une petite partie des huiles est exportée à l'étranger, où elles sont utilisées dans la fabrication de parfums ou intégrées à des produits cosmétiques, comme des crèmes ou des savons. Selon la base de données économiques TrendEconomy, l'Arabie saoudite a exporté pour seulement 141 millions de dollars de produits de parfumerie en 2023, eau de rose incluse. Durant la récolte, les travailleurs de la ferme de M. Talhi cueillent chaque jour plusieurs dizaines de milliers de fleurs. "Nous sommes nés dans les champs, nous avons toujours travaillé la terre", dit-il, vêtu d'une longue tunique blanche et d'un keffieh rouge et blanc. Mais les roses de Taëf, qui fleurissent d'ordinaire d'avril à juin dans un paysage verdoyant et des températures clémentes, subissent les aléas d'une météo de plus en plus capricieuse.



2

- 09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h35 Petits plats en équilibre

12h40 Météo

12h50 Plus belle la vie, encore plus belle

13h20 Ma mère a pris ma place

14h50 Dans la peau de sa fiancée...

16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

20h10 Sam

21h05 Sam

22h10 Eurodreams

22h15 New York Unité Spéciale

00h55 Programmes de la nuit
- 11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal

12h40 Journal

12h45 La p'tite librairie

12h49 Expression directe

12h55 Ça commence aujourd'hui

14h05 Ça commence aujourd'hui

15h15 Affaire conclue

16h10 Affaire conclue

16h55 Affaire conclue : la vie des objets

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h58 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Rendez-vous en terre inconnue

22h05 Retour en terre inconnue

01h15 Expression directe

01h20 Drôle de genre

03h18 Météo Outre-mer



3

- 08h49 Têtâtête(s)

09h05 Dale l'infiltré

09h35 Dale l'infiltré

10h09 Dale l'infiltré

10h44 Dale l'infiltré

11h19 La boîte à questions

11h27 En aparté

12h02 Clique

12h34 Plateaux Canal+ première

12h35 Les enquêtes du département V : promesse

14h40 Quand vient l'automne

16h23 Bad Boys : Ride or Die

18h16 La boîte à questions

18h24 Clique

18h58 En aparté

19h34 En aparté

20h09 Cimetière indien

21h01 Hot Ones

21h38 Le cercle séries

22h25 Clique

22h56 Ni chaînes ni maîtres

00h06 Stockholm Bloodbath

02h32 L'hebd'Hollywood
- 11h00 Régions d'ici

11h10 La p'tite librairie

11h15 Dans le rétro

11h30 ICI 12/13

11h55 Météo à la carte

13h25 Un cas pour deux

14h35 Un cas pour deux

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h50 Journal

17h53 Consomage

18h00 Dans le rétro

18h12 Hors la ville

18h50 Tout le sport

19h00 Le mag Ligue 1

19h12 Le journal des talents

19h15 Dans le rétro

19h20 Un si grand soleil

19h40 Un si grand soleil

20h05 Meurtres à...

21h35 Meurtres à...

23h45 Hudson et Rex

00h25 Hudson et Rex

01h10 Il était une fois Champs-Élysées



arte

- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Mariés au premier regard

21h10 Mariés au premier regard

22h25 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour

23h40 Enquête exclusive

01h05 Enquête exclusive
- 09h15 L'odyssée de l'écriture

10h05 L'odyssée de l'écriture

11h00 Espagne, la voie des bergers

12h00 Le rite nuptial des Pomaks en Bulgarie

12h35 Espion, lève-toi

14h25 Nomade des mers, les escales de l'innovation

14h50 Un kilomètre à pied...

15h35 Merveilles d'Europe

16h20 Invitation au voyage

17h10 Invitation au voyage

17h55 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

19h55 Vipère au poing

21h35 L'homme qui voulait savoir

23h15 Orlando di Lasso : Une vie de compositeur à la Renaissance

00h10 "La Passion selon saint Jean" de Bach par Sasha Waltz

02h25 Concerto per Milano

TÉLÉVISION

15



3

20h10

MEURTRES À...



La Lieutenant de gendarmerie Sandra Bauer se rend en Alsace où un crime a été commis dans une ancienne mine de potasse. Au cours de son enquête, Sandra va, avec l'aide de son adjoint Laurent Bourbon, devoir affronter son propre frère, Frédéric Bauer. Il est avocat et associé de la principale suspecte, Emilie Kern, qui avait privé Sandra de la garde de son fils. La lieutenant et son frère vont aussi renouer avec un passé tragique : la disparition trois ans plus tôt, de leur neveu Bastien, alors âgé de 9 ans.

Acteur: *Mélanie Maudran (Sandra Bauer), François-David Cardonnel (Frédéric Bauer), Nicolas Van Beveren (Laurent Bourbon).*



20h10

SAM



Sam s'apprête à jeter l'éponge. Lassée d'échouer à reconquérir Laurent et de laisser les échecs de sa vie sentimentale rythmer son quotidien, elle prend la décision de quitter Saint-Paul alors que se profile le crépuscule de la saison estivale. Mais ses projets sont battus en brèche lorsque sa petite cousine Jade la rejoint. Désormais orpheline après le décès de sa mère, l'adolescente, diagnostiquée autiste Asperger, compte sur Sam pour s'occuper d'elle. Malgré les difficultés envisagées, Sam prend cette nouvelle responsabilité à bras le corps.

Realisateur: *Hippolyte Dard*



22h24

CIMETIÈRE INDIEN



En juillet 2024, à Péranne, Adrien parvient à reconstituer le passé de Nicolas. Grâce au témoignage d'une religieuse qui travaille à l'orphelinat de la ville, le lieutenant apprend que le jeune homme a été confié à cet établissement religieux lorsqu'il était enfant par Jean Benefro. Au même moment, un cadavre est retrouvé dans un étang de la région. Troublée par le rêve qu'elle a fait, Karen se rend sur place, craignant trouver le corps de son grand-père.

Acteur: *Mouna Soualem (Lidia Achour), Olivier Rabourdin (Jean Benefro), Denis Eyriey (Adrien Caron)*

Realisateur: *Farid Bentoumi*

Scénariste: *Thibault Vanhulle, Farid Bentoumi*

